

S. Léonce, martyr.
ENSOLELLE AVEC QUELQUES PERIODES NUAGEUSES
Minimum 60
Maximum 80
Directeur: Gérard FILION

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de reprendre ce héritage, l'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

VOL. XLIII — No 161 MONTREAL, VENDREDI, 11 JUILLET 1952 FAIS CE QUE DOIS Rédacteur en chef: Omer HEROUX Dix sous le numéro

L'ENQUETE SUR LA MORALITE

Menace de Me Dufresne contre un conseiller municipal

Le conseiller Allan avait suggéré d'acheter des véhicules pour aider au travail de l'escouade de la moralité — Le directeur Dufresne le menace — L'inspecteur Pleau manquait d'agents spéciaux — Vacances électorales: l'enquête est ajournée au 17 juillet

L'ex-directeur de la police municipale, Me Fernand Dufresne a proféré des menaces contre un conseiller municipal qui voulait prendre les moyens pour rendre plus efficace la lutte contre le vice et le jeu organisé à Montréal. C'est ce qu'a raconté hier après-midi, le conseiller Edmond Allan, lors d'un court témoignage. Il fut remplacé dans la boîte par l'inspecteur Ernest Pleau qui a exposé les méthodes dont il s'est servi alors qu'il était chef de la moralité. A la fin de la séance, le juge Caron a ajourné l'enquête à jeudi prochain, le 17 juillet à 10h, 15 du matin. Il s'agit ici de "vacances électorales".

Il s'agissait évidemment du dossier de M. Allan du temps qu'il était dans la police. L'histoire n'en est pas restée là. Le conseiller Allan, que cette menace de Me Dufresne, a profondément humilié, a décidé d'en avoir le cœur net. Il s'est rendu chez le directeur de la police pour lui demander de voir son dossier personnel; il était blanc, sans aucune indication. Alors M. Dufresne a senti le besoin de s'excuser et de promettre de se rétracter devant le conseil. "Il n'est jamais venu", a terminé le conseiller Allan.

L'inspecteur Pleau a mis le tribunal au courant d'une tactique qu'il avait mise en pratique pour "étouffer" les maisons de jeu et de pari. "Il s'agissait, a-t-il dit, d'envoyer des hommes de la police dans les établissements de jeu et de leur ordonner de demeurer dans ces endroits afin de décourager les joueurs et les tenanciers. Du moins les intimidés". Me Cohen: Cette méthode a été préconisée par le directeur Dufresne lui-même. Me Plante: Je vous demande pardon, c'est moi-même qui m'en suis servi alors que j'étais à la moralité. Me Cohen: Je serais en mesure d'affirmer, de prouver que c'est là l'oeuvre du directeur Dufresne. Me Plante: J'accepte le défi! Finalement Me Cohen, après s'être assis quelque temps et avoir consulté ses notes, s'est levé et a dit: "Je suis que ce système fut inauguré sous le régime du directeur Dufresne. Maintenant je ne sais pas si c'est à la suggestion de Me Plante". Le juge Caron: Il n'y a donc pas de défi à relever! Me Cohen: Il n'y en a plus, je me retire. L'incident n'a servi qu'à dérider les spectateurs et les avocats eux-mêmes, sans oublier le juge Caron.

Me Plante a expliqué que ce système avait été employé lorsqu'il était chef de la moralité, parce qu'il est venu un temps où tous ses agents secrets étaient "brûlés" c'est-à-dire connus de la plupart des tenanciers. Puis se tournant vers l'inspecteur Pleau: "N'était-ce pas votre situation, lorsque vous avez décidé de vous servir de ce système?" Pleau: Oui. Mes hommes commençaient à être trop connus des tenanciers. Le juge Caron: Pourtant, un mois plus tôt le directeur Langlois, dans sa lettre au maire et aux membres de l'Exécutif, avait déclaré que l'inspecteur Pleau n'était pas votre situation, lorsque vous avez décidé de vous servir de ce système?" Pleau: Oui. Mes hommes commençaient à être trop connus des tenanciers. Le juge Caron: Pourtant, un mois plus tôt le directeur Langlois, dans sa lettre au maire et aux membres de l'Exécutif, avait déclaré que l'inspecteur Pleau n'était pas votre situation, lorsque vous avez décidé de vous servir de ce système?"

Conseiller menacé

Le conseiller Edmond Allan, qui fut membre des forces policières de Montréal, de 1912 à 1938, a raconté l'histoire d'un cas tenu au cours de 1945 sur la question de la moralité. Assistait à cette réunion le chef Dufresne, le président de l'exécutif, M. J.-O. Asselin, le conseiller Pierre Desmarais, le conseiller Edmond Allan et autres.

Les travaux de recherche occasionnés par l'enquête exigent des dépenses considérables. Que les honnêtes gens souscrivent au Comité de Moralité publique, 266 ouest St-Jacques, chambre 305. Tél. HA. 6204.

Le directeur Dufresne a répondu: "Nous ne pouvons pas les descendre au poste, parce que nous manquons de véhicules". Le conseiller Allan a alors répliqué: "Nous allons voter un budget qui vous permettra d'en acheter. Nous allons vous en acheter".

LES RUMEURS DE L'ELECTION PROVINCIALE

Trois comités de Joliette, des Trois-Rivières et de Richelieu se sont les plus en vedette mercredi prochain. On y attend qu'il y aura de la casse dans les trois. Le comité de Joliette perdrait peut-être pour la circonstance la réputation d'être le plus "dur" de toute la province!

Un groupe de policiers provinciaux et de "casseurs de gueules" envahissent la ville de Sorel aujourd'hui même. Ils auraient reçu instruction de "maintenir l'ordre". M. Duplessis avait peut-être raison de déclarer hier: "Nous sommes prêts à recevoir la petite 'gang' de M. Edouard Simard".

M. Bernard Couvrette, candidat de l'Union nationale dans le comté d'Outremont, est un homme de valeur. On le désigne pour un poste dans le cabinet provincial s'il est élu et si M. Duplessis garde le pouvoir.

M. Aimé Gendron, candidat de l'Union nationale dans Montréal-St-Marc, a déclaré hier: "Nous sommes pas en Chambre pour parler, mais pour écouter religieusement ce que dit le chef".

Le Dr Zénon Lesage, gouverneur de la prison, interrogé au sujet de la possibilité d'une autre échauffourée, s'est ainsi exprimé: "Je n'en suis pas plus long que vous. Je ne suis pas plus sûr que vous". Et au sujet des renforts de la Sûreté provinciale, voici ce qu'il a ajouté: "Je ne dis pas que c'est faux, mais je ne dis pas que c'est vrai et je ne dis pas que c'est faux. Demandez-le à la Sûreté provinciale."

Manque de personnel

Le 14 février 1950, dans une lettre qu'il adressait au maire de Montréal et aux membres du Comité exécutif, le directeur actuel de la police municipale, M. Al. Langlois déclarait qu'il ne manquait de rien pour combattre le vice et qu'il était satisfait du travail accompli par son escouade de la moralité.

Cette lettre a servi hier après-midi lors du témoignage de l'inspecteur Ernest Pleau. On sait que M. Pleau était directeur adjoint de la police jusqu'au mois de mars 1950, alors que le directeur Langlois "non satisfait" de son travail comme chef "de la moralité" l'a baissé au grade d'inspecteur.

Il semble qu'il y ait eu une lettre du directeur et son geste du mois de mars une contradiction flagrante. C'est ce que le juge Caron a remarqué lorsqu'il a demandé au témoin: "Comment se fait-il que le directeur se dit satisfait de votre travail et qu'un mois plus tard il vous baisse de grade?"

Le témoin ne sait trop que répondre. Le juge Caron reprend: "N'avez-vous pas fait remarquer cette contradiction au directeur Langlois?" Pleau: Non. — Pourquoi? — Comme je vous l'ai dit ce matin, je voulais "essayer au service de la police. Je devais donc me plier sans critique aux ordres de mes supérieurs".

Me Pacifique Plante continue de lire la lettre en question: "Le seul reproche qu'on peut me faire c'est d'avoir accompli mon devoir dans le silence et la discrétion".

Me Joseph Cohen, procureur de plusieurs intimés: "Parlez-vous de vous-même, Me Plante?" Ce fut un rire général dans la salle auquel s'est mêlé de bon cœur celui de Me Plante.

La déclaration de Me Roch Pindard, député fédéral de Chambly-Rouville, à l'effet que "les libéraux sont libéraux partout au Canada", a été reçue très froidement par l'organisation libérale provinciale.

Certains libéraux fédéraux auraient voulu que M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, fasse au moins un discours politique pendant la présente campagne. "Voulez-vous perdre?" La meilleure façon c'est de ne faire participer à cette lutte provinciale", aurait répondu le premier ministre.

Les libéraux paraissent très heureux hier de voir M. Duplessis tomber "à bras raccourcis" sur M. Edouard Simard. Ils auraient, paraît-il, reçu un million de dollars de M. Simard après la première attaque du premier ministre contre lui à Joliette.

Hier soir les libéraux se frottaient les mains en disant: "Un autre million!"

Le Travail, journal officiel de la C.T.C.C., dénonce dans sa dernière livraison quatre députés de l'Union nationale comme anti-ouvriers. Ce sont MM. Jos. Matte, de Québec-Est, Tancrède Labbé, dans Mégantic; Marc Trudel, dans Saint-Maurice; et Albert Goudeault, dans Richmond.

49 personnes ont perdu la vie au cours d'un orage

Tokyo, 11 (P.A.) — Le pire orage en 40 ans a tué 49 personnes et en a blessé 67 autres, hier soir et aujourd'hui, dans la région populeuse d'Osaka, mandent les autorités de la police provinciale du Japon, aujourd'hui.

EN ALLEMAGNE

Nouvelle offre alliée de conférence à quatre

C'est la 6e note des trois Grands à Moscou sur le sujet depuis mars — "La conférence devrait se borner à la seule tâche maintenant utile: créer une commission d'enquête sur la possibilité d'élections libres dans les deux Allemagnes"

Washington, 11 (P.A.) — Les puissances occidentales ont soumis à la Russie soviétique, hier, la proposition d'une conférence quadripartite qui, de l'avis des Etats-Unis, mettra à l'épreuve la sincérité des demandes de Moscou relatives à l'unification de l'Allemagne.

Le choix des membres de la commission de façon à assurer son impartialité.

Les fonctions de la commission en vue d'assurer son indépendance complète pour faire des recommandations aux quatre puissances.

Aucun fondement à cette nouvelle d'un prêt de 3 milliards

Londres, 11 (Reuters) — Un informateur financier britannique a déclaré hier qu'il ne connaît aucun fondement à la nouvelle émanant du Canada et voulant que le pays et les Etats-Unis prêtent conjointement entre \$2,500,000,000 et \$3,000,000,000 à la Grande-Bretagne, pour rétablir son équilibre financier.

Cet informateur a commenté la nouvelle parue dans le "Financial Post" de Toronto en disant qu'on avait sans doute exagéré des mensurations moins importantes que le Canada songerait à adopter, comme par exemple l'octroi de certaines sommes afin de financer les exportations de blé ou de tout autre produit canadien dont on voudrait écarter le surplus. Même à ce sujet, Londres ignore tout.

(A Washington, un secrétaire d'Etat aussi bien qu'au Trésor, on ne sait rien d'un tel projet, de même qu'au Fonds monétaire mondial. Le Congrès ayant d'ailleurs ajourné ses séances jusqu'à l'an prochain, il lui serait difficile par conséquent de voter quelque montant que ce soit.)

Voyages désormais interdits dans les forêts du Saguenay

Québec, 11 (P.C.) — Quatre importants feux de forêt brûlaient hors de contrôle dans la province de Québec hier soir et le ministre provincial des terres et forêts a annoncé qu'il sera défendu de voyager dans les forêts du comté de Saguenay, à titre de précaution.

Une vague de sécheresse de trois semaines et de forts vents ont augmenté le danger des feux, a dit M. Henri Kieffer, chef du service de la protection forestière. Les permis de voyage accordés précédemment pour la région du Saguenay sont devenus nuls à partir d'hier et il faudra s'en procurer d'autres.

Renforcés à la dernière minute par des délégués du Michigan, les partisans du général ont lancé une puissante offensive contre une coalition de stratégie, formée des forces de MM. Warren et Stassen, qui ont prêté temporairement leur appui au sénateur Robert A. Taft, de l'Ohio.

La foudroyante attaque des partisans du général Eisenhower est lancée au moment où ce turbulent 5e congrès républicain approche de son point culminant: l'appel nominal des Etats devant se prononcer sur le choix d'un candidat présidentiel à 11 h. 30 ce matin (H.A.E.).

Au Japon

49 personnes ont perdu la vie au cours d'un orage

Tokyo, 11 (P.A.) — Le pire orage en 40 ans a tué 49 personnes et en a blessé 67 autres, hier soir et aujourd'hui, dans la région populeuse d'Osaka, mandent les autorités de la police provinciale du Japon, aujourd'hui.

Vingt-deux à quatre personnes ont été tuées par le vent et la pluie. Le directeur de la région constitue le centre nerveux de l'industrie japonaise. Elle comprend Osaka, Kyoto, Nara et Kobe. Les villes méridionales de Kure et Hiroshima ont également été touchées.

Les dommages à la propriété s'évaluent à 305 maisons détruites et 75,105 inondées.

Les rivaux d'Eisenhower se liguent contre le général

Mais les stratèges principaux d'Eisenhower prétendent être présentement assurés de 585 voix, alors qu'il en faut 604 pour obtenir la candidature — Le congrès approche de son point culminant: l'appel nominal des Etats commencera à 11 h. 30, ce matin — Les républicains font l'unanimité sur leur programme politique

Unanimité sur le programme politique

Chicago, 11 (P.A.) — Les républicains, fatigués des insultes et des luttes intestines, ont, du moins, aujourd'hui, un programme politique de quatre ans avec lequel ils espèrent déloger les démocrates du pouvoir.

La politique républicaine pour 1952 a été adoptée, l'unanimité enthousiaste des délégués au congrès national du parti républicain. Mais le programme des droits civils est venu à un cheveu de provoquer une lutte acerbe au sein du congrès plénier.

Les questions raciales, posées par le programme des droits civils, n'ont pas été réglées, hier, même lorsque le document de 6,000 mots a été soumis à l'adoption du congrès.

Pendant que le sénateur Eugene Milliken, du Colorado, lisait le document, la menace d'une scission sur la question des droits civils planait sur la salle. Mais le programme politique dans son ensemble, a tout de même, remporté l'unanimité.

Cette ratification a grandement soulagé plusieurs chefs républicains qui craignaient qu'une dispute au sujet des droits civils n'élargisse la scission au sein du parti.

Au chapitre des droits civils

Le programme des droits civils, promet "des mesures fédérales pour favoriser le traitement juste et équitable dans le domaine des méthodes préférentielles d'embauchage". Toutefois, il ajoute: "Mais l'intervention fédérale ne doit pas supplanter les efforts des Etats afin de mettre fin à ces méthodes."

Le programme républicain, dans son ensemble, est rempli d'accusations contre l'administration du président Truman. Il établit l'itinéraire pour "la marche vers une nouvelle ère". Il promet de mettre fin, à ce qu'il appelle, un gouvernement socialiste corrompu, incapable d'affronter le communisme, et de le remplacer par une administration compétente et positive qui "luttera pour la paix jusqu'à la victoire".

Un communiqué de l'Union des ouvriers unis du textile (F.A.T.) qualifie le programme républicain de "dangereusement réactionnaire" et "d'ouvertement antiouvrier."

Après avoir dénoncé les politiques étrangères de l'administration démocrate, les républicains s'engagent à bâtir une aviation et une armée puissantes, capables de rivaliser avec la Russie.

Le programme promet "d'abolir les abus de la taxation et les dangereuses régimes des prix des salaires".

"Nous voulons un budget bien balancé, la réduction de la dette nationale, une sage administration et la diminution des impôts", promet "des mesures fédérales pour favoriser le traitement juste et équitable dans le domaine des méthodes préférentielles d'embauchage".

Dans l'industrie de l'acier, on redoute la possibilité d'une interruption de la production l'hiver prochain à cause du manque de minerai.

La production de véhicules tombera son plus bas niveau depuis 2 ans et demi cette semaine, à cause du manque d'acier. C'est ce que révèle aujourd'hui le journal "Automotive News", à Détroit.

La grève de l'acier a duré assez longtemps, explique "Automotive News", pour que son influence se fasse sentir dans l'industrie de l'automobile jusqu'en 1953.

Métallos et patrons continuent leurs pourparlers à huis clos

Il n'y est en principe question que d'une reprise du transport du minerai de fer — Washington prendra bientôt une décision sur la demande de majoration du prix de l'acier — La production d'autos au plus bas depuis 2 ans

Au chapitre des droits civils

Le programme des droits civils, promet "des mesures fédérales pour favoriser le traitement juste et équitable dans le domaine des méthodes préférentielles d'embauchage". Toutefois, il ajoute: "Mais l'intervention fédérale ne doit pas supplanter les efforts des Etats afin de mettre fin à ces méthodes."

Le programme républicain, dans son ensemble, est rempli d'accusations contre l'administration du président Truman. Il établit l'itinéraire pour "la marche vers une nouvelle ère". Il promet de mettre fin, à ce qu'il appelle, un gouvernement socialiste corrompu, incapable d'affronter le communisme, et de le remplacer par une administration compétente et positive qui "luttera pour la paix jusqu'à la victoire".

Un communiqué de l'Union des ouvriers unis du textile (F.A.T.) qualifie le programme républicain de "dangereusement réactionnaire" et "d'ouvertement antiouvrier."

Après avoir dénoncé les politiques étrangères de l'administration démocrate, les républicains s'engagent à bâtir une aviation et une armée puissantes, capables de rivaliser avec la Russie.

Le programme promet "d'abolir les abus de la taxation et les dangereuses régimes des prix des salaires".

"Nous voulons un budget bien balancé, la réduction de la dette nationale, une sage administration et la diminution des impôts", promet "des mesures fédérales pour favoriser le traitement juste et équitable dans le domaine des méthodes préférentielles d'embauchage".

Dans l'industrie de l'acier, on redoute la possibilité d'une interruption de la production l'hiver prochain à cause du manque de minerai.

La production de véhicules tombera son plus bas niveau depuis 2 ans et demi cette semaine, à cause du manque d'acier. C'est ce que révèle aujourd'hui le journal "Automotive News", à Détroit.

La grève de l'acier a duré assez longtemps, explique "Automotive News", pour que son influence se fasse sentir dans l'industrie de l'automobile jusqu'en 1953.

Général russe et 160 soldats tués dans un accident

Il est rumeur d'une 2e révolte à Bordeaux

Berlin, 11 (Reuters) — L'agence d'information de l'Allemagne occidentale, D.P.A., mande aujourd'hui qu'un général soviétique et plus de 160 soldats ont été tués, mercredi dernier, dans un accident ferroviaire tout près du lieuve Oder, en territoire polonais occupé.

Il est rumeur à Montréal, depuis plus de 12 heures, que les prisonniers de Bordeaux soient à se préparer à une nouvelle rébellion. La direction de l'institution pénitentiaire ne toutefois qu'elle en soit au courant.

Des soldats, solidement armés, seraient admis à la prison de Bordeaux, dans le plus grand secret, afin de prévenir une nouvelle révolte.

M. Hilaire Beauregard, directeur de la Sûreté provinciale, aurait déclaré: "Nous avons toujours eu un ou deux hommes au poste à la prison depuis l'émeute. Il est faux de dire que nous en ayons davantage maintenant."

Le Dr Zénon Lesage, gouverneur de la prison, interrogé au sujet de la possibilité d'une autre échauffourée, s'est ainsi exprimé: "Je n'en suis pas plus long que vous. Je ne suis pas plus sûr que vous". Et au sujet des renforts de la Sûreté provinciale, voici ce qu'il a ajouté: "Je ne dis pas que c'est faux, mais je ne dis pas que c'est vrai et je ne dis pas que c'est faux. Demandez-le à la Sûreté provinciale."

Mort de trois autres mineurs

Glacé Bay

Glacé Bay, Nouvelle-Ecosse, 11 (P.C.) — Un septième mineur est mort, hier soir, à la suite de l'explosion qui s'est produite dans une mine de charbon de Glacé Bay. Les autorités de la compagnie et du gouvernement ont ouvert une enquête afin de découvrir l'origine de ce désastre, le deuxième plus important dans cette ville minière, en 49 ans.

Au moment où Herbert Desmond, 49 ans, mourait à l'hôpital, deux autres mineurs de la Nouvelle-Ecosse se faisaient tuer dans des accidents ordinaires qui rendent si dangereux le métier de mineur.

M. Desmond était le seul qui aurait pu raconter comment ses six compagnons ont été tués, mercredi, dans l'explosion qui a détruit le puit No 20 de la mine de Glacé Bay.

Le coup de grisou, le plus grand de crainte des mineurs, s'est fait sentir, croit-on, sur une distance de trois milles dans les profondeurs de l'Atlantique.

Les autorités de la compagnie et du syndicat ont refusé de révéler la cause de l'explosion mais les membres des équipes de sécurité ont déclaré qu'une lampe à gaz défectueuse, portée par l'une des victimes, a enflammé une accumulation de gaz.

Les adversaires du gouverneur Thomas Dewey, au congrès, s'acharnent à le décrire comme "le chef politique le plus implacable, le plus impitoyable, le plus égoïste de tous les Etats-Unis".

Maintenant que les voix de l'Etat du Michigan sont réparties, la Presse Associée établit ainsi la position des candidats:

Eisenhower	554
Taft	495
Inoues	110
Autres	47
Votes requis	604

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

M. LAPALME ET LES RELATIONS FEDERALES-PROVINCIALES

par André LAURENDEAU

Nouvel appel à l'économie

(Par la Presse Canadienne). Les restrictions sur le crédit ont été levées depuis quelque temps déjà, et l'indice du coût de la vie a baissé de deux points. Cependant, de l'avis du "National Council of Women", ce ne sont pas des raisons pour dépenser follement.

Conseils pratiques

Les toilettes de plage les plus à la mode cette saison, semblent revenir au noir. Pas un noir uniforme, bien entendu, mais rayé ou tacheté de blanc. Vous trouverez entre autres une jolie robe très courte qui se porte bien sur un costume de bain, ou simplement lorsque vous aurez l'intention de vous faire chauffer au soleil.

Conseil d'aide familiale qui rend grands services

(Par la Presse Canadienne) Une Anglaise que nous appelons Mary Smith s'inquiétait de la nourriture que prenait son mari. Son mari semblait délaisser son foyer. En tant que Mary pouvait le prévoir, son mariage était menacé du divorce.



Ces jeunes filles, originaires de 6 pays différents, préparent actuellement à Toronto la documentation nécessaire pour la XVIIIe conférence internationale de la Croix-Rouge qui doit s'ouvrir le 23 juillet prochain pour se terminer le 9 août.

Carnet mondain

DINERS

M. et Mme G.F. Charbonneau de passage à La Malbaie, ont reçu à dîner au Manoir Richelieu, en l'honneur de M. et de Mme Walter Mack, de Chicago et de M. et de Mme Guy Charbonneau, de Montréal.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme L.C. Farley, d'Outremont, annoncent le mariage de leur fille Huguette, avec M. Paul Lacroix, fils de M. et de Mme J.S. Lacroix. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, samedi 12 juillet, à 9 h.

Une fleur d'orange au réveil

Commencez la journée avec une orange entière au déjeuner! Comme variation, au lieu d'un jus d'orange ordinaire, voici comment vous pourrez servir des oranges fraîches en un rien de temps. Mettez une orange de Californie par personne. Coupez chacune en six ou huit pointes selon la grosseur du fruit, y laissant l'écorce pour en faciliter la manutention.

Cours d'été dans les Cercles de fermières

Soixante-dix jeunes filles environ suivent actuellement des cours de formation sociale à Mistassini. Le programme comporte des études en sociologie et en psychologie, organisées sous les auspices de la Fédération des Cercles de fermières de la région.

COMPTABLES AGRÉÉS. BÉLANGER & DAHMÉ. RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE. LUCIEN VIAU. ASSOCIÉS CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHEAULT, C.A. VIAU & ROBIN. ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Le train électrique pour le père

Voici une bonne nouvelle pour papa. Le professeur Neville Scarfe, doyen de l'Education à l'Université du Manitoba, lui conseille de ne pas acheter à ses fils le train électrique qu'ils demandent.

Une Finlandaise dans les courses d'automobiles

Kaija Kalevala espère devenir la première femme à participer à la fameuse course d'automobiles d'Indianapolis.

La mode d'automne à New-York

La dynamique créatrice de modes de New-York, Adèle Simpson, vient de révéler la silhouette qu'adoptera l'Américaine, l'automne prochain. Les femmes seront élégantes dans des tailleurs aux lignes assouplies et dans les ensembles à transformation qui les pareront agréablement durant le jour et leur serviront également le soir, grâce à l'addition de jaquettes.

Déjà inventeur

Un scout marin de 15 ans, Patrick Thurbin, de West Molesey (Surrey), près de Londres, vient de faire ses débuts à la télévision. Patrick est un enthousiaste du camping, et il a présenté aux spectateurs sa première invention. Il s'agit d'un mouvant de tente ayant à sa base un ressort à boudin qui se comprime lorsque la pluie fait retentir la toile et les haubans. Le ressort reste comprimé jusqu'à ce que la tente sèche; il reprend graduellement son volume normal. Ce dispositif permet à la toile et aux haubans de garder toujours le degré correct de tension.

Enfants et bibliothèques

Si les enfants sont intéressés à la lecture et si on leur enseigne à aimer les livres, ils auront de quoi se procurer de nombreuses heures de joie dans la vie.

Retraites fermées

Chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées en août: pour jeunes filles, du 5 au 8, prêchées par le Père Paul Fortin, S.J.; retraite de piété pour dames et demoiselles, du 8 au 13, par le Père J.M. Blain, C.S.S.R.; retraite d'orientation pour jeunes filles, du 14 au 17, par M. l'abbé Marc Roy. En septembre, du 4 au 7, pour jeunes filles. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Petit conseil, grand succès

La jeune fille qui veut avoir du charme doit voir à ce que le moindre petit détail de son maquillage et de sa toilette soit irréprochable. Mais ce n'est là que la moitié du charme féminin. Il faut que la jeune fille en question s'intéresse sincèrement aux autres personnes qu'elle rencontre.

LA COUITURE CHEZ SOI

La robe à boléro pour la ville qui devient robe de soleil sans boléro à la campagne. Ce No R-9056 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36, robe, requiert 4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; boléro: 1 1/2 d'un tissu de 35 pouces de largeur.

OMER DE SERRES Ltee. UTILITES DOMESTIQUES. ESCABEAU EN ALUMINIUM. SECHOIRS EN ALUMINIUM. Modèles No 150 et No 40.



AUTOUR DU FOYER. UNE BOÎTE À COUTEAUX pratique, qui peut éviter bien des coupures; aisément fabriquée avec une planche de pin blanc... Molson's logo.



Merci à vous qui faites vos achats durant la semaine. EATON ferme toute la journée le samedi durant juillet et août. THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL.

Le parti libéral créera une commission pour étudier la doctrine créditiste

M. Lapalme a promis la chose hier dans la région du Lac Saint-Jean — Les "lois de mon moulin" de M. Duplessis — Marche triomphale dans Roberval

Chicoutimi, 11 (De notre envoyé spécial) — Le chef du parti libéral, M. Georges Lapalme, a fait hier une tournée éclair à travers la région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. Il a tenu une assemblée à Jonquières dans l'après-midi, il a ensuite poussé une pointe à St-Joseph d'Alma, dans la circonscription de Roberval, où il a dû s'arrêter dans six localités différentes pour saluer la foule qui s'était réunie sur son passage avant d'atteindre Dolbeau où se tenait une grande réunion régionale.

Les problèmes ouvriers — M. Lapalme a fait porter son discours sur le problème ouvrier en ouvrant cependant ici et là des parenthèses sur la liberté et la justice sociale. M. Duplessis, dit-il, craint le syndicalisme qu'il considère comme un Etat dans l'Etat. Les ouvriers n'obtiennent jamais de lui un code du travail. Il leur a enlevé le droit d'appeler des décisions de la commission des relations industrielles qui peut décerner leurs syndicats et leur enlever ainsi leurs moyens de défense. C'est la pagaille complète du point de vue de la législation ouvrière. Les ouvriers de l'Ontario ont obtenu deux fois plus d'augmentations de salaire que ceux du Québec en ces dernières années, mais le coût de la vie est de 11 ou 12 pour cent plus élevé à Montréal qu'à Toronto. Le premier employeur de la province, le gouverneur en chef, a divisé en deux la population circulaire de Chicoutimi qui est déjà représentée par deux députés à Ottawa. Le candidat libéral dans la circonscription, M. J. Gaudreault, qui était arrivé en retard par suite d'un malentendu, devait déclarer plus tard que c'était précisément les deux demandes qu'il voulait adresser à son chef.

Un auditeur a demandé à M. Lapalme de parler du moulin de Chicoutimi. Le chef libéral s'est mis à rire en haussant les épaules. A la région de Chicoutimi, dit-il, il a adressé à Paris les lettres de son moulin, intitulées "Lettres de mon moulin", tant il a fait voter de stats qui n'ont jamais amené la réouverture du moulin de Chicoutimi.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros)
Une expérience de 50 années au service des
"Le temple de la lumière"
BELAND
7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal
MARCHANDS ARCHITECTES ENTREPRENEURS COMMUNAUTÉS INDUSTRIELS
GR. 2465*

Comté MERCIER — VOTEZ LEVESQUE

Candidat officiel LIBERAL dans le comté de Montréal MERCIER
Dr Ruben LEVESQUE
Principal requérant de l'Enquête de la Moralité.
Publiée par l'organisation Ruben Lévesque

Comté MERCIER — VOTEZ LEVESQUE

"La meilleure bière de riz à mon goût!"
Kingsbeer
En tout temps et partout Elle plaît à tous les goûts

Un bébé tué sur la route

Québec, 11 (P.C.) — Une balade en vélo s'est terminée en tragédie hier après-midi lorsque Daniel Grant, 2 ans, a été écrasé à mort sous les roues d'un camion et que ses parents ont été transportés à l'hôpital.

Le bambin était assis sur un siège fabriqué spécialement pour lui à l'arrière de la bicyclette de son père, M. Ernest Grant, lequel se promenait en compagnie de son épouse qui suivait à côté sur un 2e vélo.

Soudain, un camion, forcé de se ranger pour éviter une collision avec un véhicule venant en direction inverse, accrocha la bicyclette de M. Grant. Le bébé glissa sous les roues du lourd véhicule et son corps fut décapité.

M. Grant fut blessé en tombant de son vélo et Mme Grant a été transportée à l'hôpital souffrant de choc nerveux.

Pourquoi les ouvriers, qui sont la majorité dans Chicoutimi, n'élisent-ils pas l'un des leurs comme député? M. Lapalme a répété substantiellement le même discours à Dolbeau, mais en exposant cette fois le programme libéral en matière d'agriculture et de colonisation.

La marche triomphale — La randonnée à travers la circonscription de Roberval, où le candidat libéral est M. Emile Vincent, cultivateur, maire d'Albanet, et préfet du comté, a été une sorte de marche triomphale. A Chambord M. Lapalme n'a fait que serrer la main à ceux qui s'étaient groupés sur son passage mais à Roberval et plus encore à St-Félicien, à Normandin, à Albanet, à Mistassini, il a trouvé de véritables foules qui l'attendaient et il a dû prononcer des discours éclairés de même que le candidat en montant sur une voiture ouverte. Le cortège s'augmentait sans cesse et il était vraiment important à l'arrivée à Dolbeau.

Le ralliement tenu à l'avenue de Dolbeau a réuni plusieurs milliers de personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur comme partout ailleurs, les orateurs libéraux ont insisté sur la justice sociale et la liberté. M. Lapalme demandait à la fin de son discours à ses auditeurs de voter selon leur conscience afin de respirer l'air de la liberté.

2 piétons heurtés par un train

Deux piétons ont vu la mort de près, au début de la soirée d'hier quand ils ont été heurtés par un convoi ferroviaire des chemins de fer du Pacifique Canadien — filant dans la direction des Laurentides — au passage à niveau de l'avenue Rockland, à Outremont.

La personne qui fut la plus grièvement blessée lors de cet accident est Mlle Pierrette Brunet, 21 ans, qui habite 7985 rue Drolet, à Montréal. On la transporta d'urgence à l'hôpital Sainte-Marie, où des radiographies devaient être prises, incommensablement, afin de déterminer la nature exacte de ses blessures.

L'autre, blessé, M. André Desrochers, 20 ans, 5809 avenue Desrochers, put réintégrer son domicile après avoir été pansé à l'hôpital Victoria.

Décès de M. Bruno Chagnon, âgé de 92 ans

A Notre-Dame du Bon-Conseil, comté de Drummond, est décédé, à l'âge de 92 ans, M. Bruno Chagnon, veuf de Mathilde Domingue. L'un des plus vieux citoyens et un pionnier des Cantons de l'Est, le défunt avait commencé sa carrière comme instituteur à Roxton Pond et à Sainte-Ursule (Maskinongé), puis il était venu s'établir à Notre-Dame du Bon-Conseil où il a été successivement marchand, maître de poste, maître de chapelle et secrétaire-trésorier de la municipalité pendant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil son fils Pierre Bruno, ancien marchand; ses filles, Mathilde, veuve de Donat Ouellette, directrice de l'école des métiers féminins; Berthe, garde-malade; Albine, secrétaire au ministère du travail; Blanche (Mme Sylvio Chagnon), sa belle-fille; Marie-Rose Lambert; son gendre, le notaire Sylvio Chagnon, et un petit-fils, Michel Chagnon, tous de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au salon Houle et Frères, de Drummondville. Les funérailles auront lieu à l'église Notre-Dame du Bon-Conseil, lundi 14 juillet, à 10 heures.

G. Picard demande à MM. R. Dupuis et J.-L. Lévesque de s'expliquer

"La grève chez Dupuis est un scandale social qui prend la tournure d'un scandale financier" — Réponse aux accusations portées par le maire Houde

M. Gérard Picard, le président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, a révélé hier soir que le Syndicat des Employés de Commerce, qui groupe les grevistes de Dupuis Frères, avait suggéré de remettre entre les mains d'un arbitre unique le soin de décider de tous les points qui restaient en litige dans ce différend. M. Picard a ajouté que la maison Dupuis Frères avait rejeté cette offre avant même qu'on ait cherché à s'entendre sur le choix d'un arbitre.

M. Picard parlait à une assemblée des grevistes et de leurs amis, réunis en la salle du marché Saint-Jacques. La salle était remplie d'une foule sérieuse et enthousiaste qui débordait à l'extérieur. La réunion était présidée par M. René Ouellet, président du syndicat, et M. René Rocque agissait comme maître de cérémonie.

Un scandale

"La maison Dupuis Frères paraît avoir des intérêts à prolonger la grève. Autrement, il y a longtemps que nous aurions pu canaliser le conflit."

"Nous devons dénoncer Raymond Dupuis, président de la librairie Beauchemin, et Louis Lévesque, président du Crédit interprovincial, qui, à première vue, semblent les autorités de la maison Dupuis Frères. S'ils ne sont pas vraiment les détenteurs de l'autorité, qu'ils nous disent qui l'est et nous y verrons."

"La maison Dupuis Frères devrait savoir qu'elle a des responsabilités sociales. Ces responsabilités sont même plus grandes à cause des sentiments religieux et nationalistes qu'elle a exploités pour se grandir. Elle devrait respecter les convictions de sa clientèle et de ses employés."

"Mais ses représentants prennent les négociations pour une partie de boxe. Il n'y a rien par exemple qui n'aurait dû empêcher le règlement des clauses de sécurité d'emploi au cours des négociations."

"La direction actuelle n'a pas plus pesé ses responsabilités sociales qu'un employeur qui ne croit à rien. La grève est un scandale du point de vue social et humanitaire qui prend l'allure d'un scandale financier. C'est sur la maison Dupuis que pèse la responsabilité totale de la rupture des négociations."

Structure financière

Signalant que le syndicat ne critiquait pas pour salir quelqu'un, mais simplement pour dénoncer un scandale qui n'aurait jamais dû exister, M. Picard expliquait: "Selon la structure financière de l'entreprise Dupuis Frères, quel qu'un peut avoir intérêt à ce que la grève continue. Car plus cette grève durera plus les obligations financières de Dupuis Frères seront difficiles à satisfaire. Le jour où l'on n'y réussira plus, quel qu'un aura droit de prendre le contrôle de l'entreprise, en confisquant les actions ordinaires qui furent versées en garantie collatérale sur les obligations."

M. Picard ajoutait qu'il est difficile de préciser davantage parce que les transactions qui ont modifié la structure financière de

Décès du chanoine J.-A.-H. Désy

M. le chanoine J.-A.-H. Désy, recteur à la Maison Champagnon, à Joliette, ancien procureur de la Corporation épiscopale de Joliette et ancien curé de Berthierville, est décédé à Joliette, hier.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison Champagnon. La translation des restes à la cathédrale de Joliette se fera dimanche, à 4 h., et les funérailles auront lieu au même endroit, lundi, à 10 h.

Le chanoine Désy laisse dans le deuil un frère, M. J.-A. Désy, de Montréal, ainsi que nombre d'autres parents à Berthier et à Saint-Barthélemy.

Les zouaves pontificaux réunis en congrès annuel

Trois-Rivières, 11 (P.C.) — C'est aujourd'hui que débute dans Trois-Rivières le grand congrès annuel des zouaves pontificaux canadiens.

A l'occasion de ces assises, les zouaves célébreront le cinquantième anniversaire de la compagnie No 2 (ca. qui insultent les ouvriers et leurs chefs.

M. le conseiller Désormiers a aussi adressé quelques mots aux grevistes.

Reprise ce soir des concerts populaires

Organisés sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste — Quinzième année consécutive — Présidence d'honneur de M. J. Emile Boucher

C'est ce soir, au parc La Fontaine, que débiteront les concerts d'été de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ce sera la quinzième série annuelle de concerts organisés par notre Société nationale et la direction artistique de ces concerts a été confiée pour la quinzième année consécutive à l'un de nos artistes les mieux connus de la métropole, M. Arthur Lapierre.

Le concert de ce soir a été placé sous la présidence d'honneur de M. J. Emile Boucher, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Plusieurs directeurs généraux de la Société seront aussi parmi les invités d'honneur. Le programme de chaque concert a été soigneusement préparé et confié à des groupements artistiques choisis.

VILLE SAINT-MICHEL

Le maire en appellerait de sa disqualification

Le maire Charles Lafontaine de Ville St-Michel a déclaré hier qu'il n'appellerait de la décision rendue par le juge Harry Batshaw le disqualifiant de toute fonction publique dans cette municipalité pour une période de 5 ans. M. Lafontaine a déclaré: "Je continuerai à remplir mon devoir de maire et de président du conseil jusqu'à ce que la Cour d'appel se soit prononcée"

D'autre part, Me J.-P. Lanctôt, procureur de M. Noël Groleau qui avait demandé la disqualification du maire, a déclaré qu'un bref de quo warranto serait pris d'ici huit jours forçant M. Lafontaine à quitter son poste pendant que sa cause sera en appel.

La décision, du juge Batshaw ne concerne que les fonctions publiques que remplit M. Lafontaine à Ville St-Michel. Le maire disqualifié étant également membre du conseil municipal de Montréal, re-

présentant les quartiers St-Denis et De Lorimier, certains avocats ont cependant d'avis que la disqualification étant décrétée en vertu d'une loi provinciale, doit s'appliquer à toute fonction publique dans la province de Québec.

Le même M. Charles Lafontaine, de Ville St-Michel, vient d'intenter une action au montant de \$100,000 contre le maire J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières, l'accusant d'avoir formulé une déclaration fautive et faite malicieusement parce que le défendeur la savait fautive.

L'action a été prise en marge d'une déclaration faite par M. Mongrain aux journalistes, à St-Hyacinthe, le 9 juillet dernier. Selon la presse, "M. Mongrain, pour justifier son affirmation qu'il pourrait bien y avoir des émeutes à Trois-Rivières, avant que ne se termine la campagne électorale, a déclaré que le directeur adjoint de la police provinciale à Montréal, M. Hilaire Beauregard, ainsi que le maire de Ville St-Michel, M. Charles Lafontaine, accompagnés de nombreuses gens de la pègre, sont présentement sur le quai-ville quelque part dans la ville trifluvienne".

Or, dans son exposé de l'action, M. Lafontaine déclare qu'il n'arrive d'un voyage à Calgary, ayant quitté Montréal le 25 juin pour y revenir le 9 juillet".

Vous n'avez pas eu les octrois qui auraient rendu votre comté plus heureux et plus prospère, dit-il — Simard n'intimidera pas les ouvriers, dit le premier ministre

Contrecoeur, 11. (De notre envoyé spécial) — Le premier ministre de la province de Québec a déclaré hier aux citoyens du comté de Verchères qu'ils n'ont pas reçu au cours des dernières quatre années les octrois et les faveurs dont ont bénéficié d'autres comtés de la province. Pourquoi? Parce qu'ils ont élu un député libéral en 1948.

Voici ce qu'a dit M. Duplessis: "Verchères est un beau comté. Vous n'avez pas reçu du gouvernement les octrois qui auraient pu rendre le comté plus heureux et plus prospère. C'est parce que l'esprit de parti a remplacé l'esprit de Patrie."

Plus loin, le chef de l'Union nationale a dit: "C'est la deuxième fois que je viens dans le comté de Verchères. Ma première visite, en 1948, n'a pas été très profitable. J'espère que celle-ci remportera plus de succès. Vous avez payé assez cher pour vous être trompés aux dernières élections."

M. Duplessis a accusé M. Arthur Dupré, député libéral du comté, d'avoir été une nuisance pour son comté et de n'avoir jamais rien réclamé. Il a passé son temps à critiquer et à ne pas s'occuper de ses électeurs, dit M. Duplessis.

L'assemblée, tenue à l'extérieur dans une température massacrante, a réuni plusieurs centaines de citoyens des comtés de Chambly, de Verchères et de Richelieu. M. Redmond Roche, candidat dans Chambly; M. Clodomir Ladouceur, candidat dans Verchères; M. Bernard Gagné, candidat dans Richelieu; M. Axelius Lavallée, candidat dans Berthier, et le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, étaient présents. Les premiers orateurs ont parlé à une vaste réunion de parapluies, car il pleuvait quand M. Duplessis a parlé et il ne pleuvait plus.

M. Edouard Simard

Le premier ministre a dirigé ses principales attaques contre M. E. Simard, puissant industriel de Sorel, ou M. Gerar Cournoyer, ancien député fédéral, fait la lutte à M. Gagné pour le comté du parti libéral.

M. Duplessis a répété qu'il est "plus fort que M. Simard" et que la population ne doit pas se laisser intimider.

Nous sommes prêts à recevoir la petite "gang" à Edouard Simard, dit M. Duplessis. Je vous donne ma parole que l'électeur qui sera intimidé par les amis de M. Cournoyer n'aura qu'à venir me voir pour que les responsables de cette intimidation soient mis à leur place.

M. Duplessis a parlé de feu M. P.-A. Cardin, dont il a fait l'éloge. M. Cournoyer, dit-il, n'est pas l'héritier de M. Cardin. C'est l'Union nationale qui fait actuellement la lutte de Cardin pour l'autonomie provinciale et pour que les ouvriers puissent exercer sans contrainte leur droit de vote. Cardin est mort de peine parce qu'il a été trahi par ceux qu'il avait mis au monde et nourris dans Sorel.

Une fois de plus M. Duplessis a condamné l'intrusion des députés fédéraux dans la présente lutte. Qu'ils se mêlent de leurs affaires, dit-il, comme je me mêle des miennes.

Ce n'est pas une lutte fédérale, mais une lutte provinciale, sur

VILLE SAINT-MICHEL

Le maire en appellerait de sa disqualification

Le maire Charles Lafontaine de Ville St-Michel a déclaré hier qu'il n'appellerait de la décision rendue par le juge Harry Batshaw le disqualifiant de toute fonction publique dans cette municipalité pour une période de 5 ans. M. Lafontaine a déclaré: "Je continuerai à remplir mon devoir de maire et de président du conseil jusqu'à ce que la Cour d'appel se soit prononcée"

D'autre part, Me J.-P. Lanctôt, procureur de M. Noël Groleau qui avait demandé la disqualification du maire, a déclaré qu'un bref de quo warranto serait pris d'ici huit jours forçant M. Lafontaine à quitter son poste pendant que sa cause sera en appel.

La décision, du juge Batshaw ne concerne que les fonctions publiques que remplit M. Lafontaine à Ville St-Michel. Le maire disqualifié étant également membre du conseil municipal de Montréal, re-

présentant les quartiers St-Denis et De Lorimier, certains avocats ont cependant d'avis que la disqualification étant décrétée en vertu d'une loi provinciale, doit s'appliquer à toute fonction publique dans la province de Québec.

Le même M. Charles Lafontaine, de Ville St-Michel, vient d'intenter une action au montant de \$100,000 contre le maire J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières, l'accusant d'avoir formulé une déclaration fautive et faite malicieusement parce que le défendeur la savait fautive.

L'action a été prise en marge d'une déclaration faite par M. Mongrain aux journalistes, à St-Hyacinthe, le 9 juillet dernier. Selon la presse, "M. Mongrain, pour justifier son affirmation qu'il pourrait bien y avoir des émeutes à Trois-Rivières, avant que ne se termine la campagne électorale, a déclaré que le directeur adjoint de la police provinciale à Montréal, M. Hilaire Beauregard, ainsi que le maire de Ville St-Michel, M. Charles Lafontaine, accompagnés de nombreuses gens de la pègre, sont présentement sur le quai-ville quelque part dans la ville trifluvienne".

Or, dans son exposé de l'action, M. Lafontaine déclare qu'il n'arrive d'un voyage à Calgary, ayant quitté Montréal le 25 juin pour y revenir le 9 juillet".

des problèmes provinciaux. M. Duplessis a ensuite fait sa revue habituelle des oeuvres de l'Union nationale.

Il a parlé des lois agricoles, de la santé, de l'industrie, des lois sociales, des amendements à la constitution et de l'autonomie.

La province de Québec, dit-il, est à la croisée des chemins. Le chemin libéral conduit à la ruine, au désastre, à la déchéance. L'autre, celui de l'Union nationale, conduit vers des horizons de progrès et de prospérité.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

● Vivoir somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
● Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
● Chambres confortables et bien meublées.
CLIENTELE CHRÉTIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, convensum, repos, voyages de noces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE
Docteur Maurice FOISY, président.
Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada
Téléphone: Ste-Agathe, 326

ÉLECTEURS ÉLECTRIQUES

Avec le crayon qui vous est fourni, faites votre croix (x) dans un des petits carrés à droite du bulletin.



Publié par le Président général des Réviseurs

Thimpe Beaudhien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

LE MAIRE DE TORONTO

Bilinguisme à sens unique

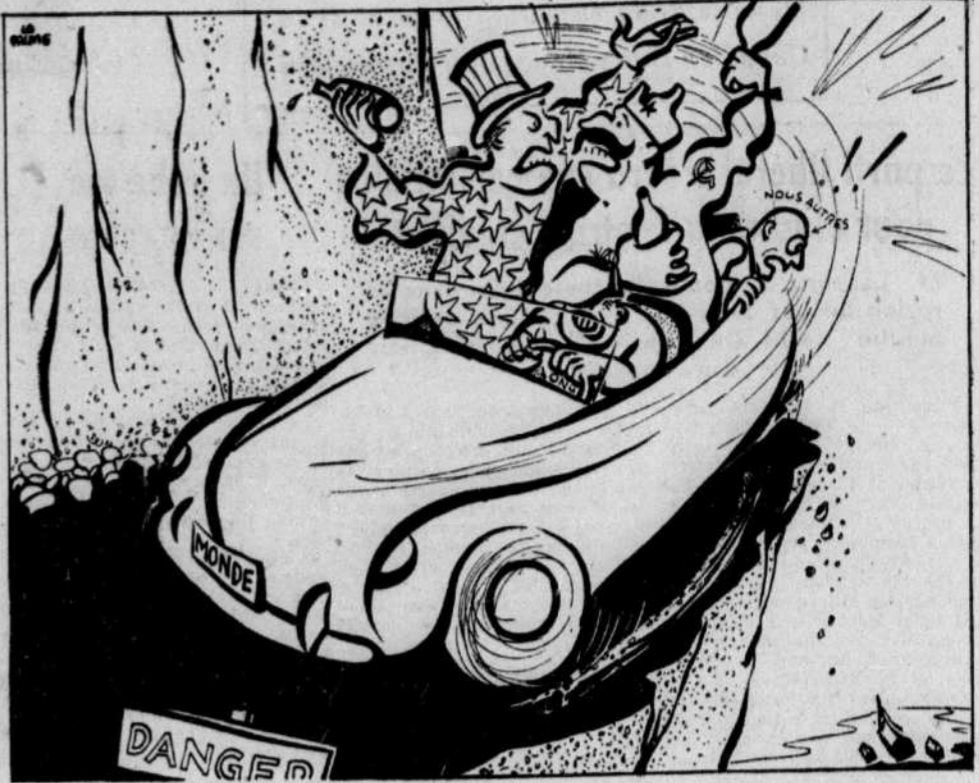
A l'exception du gouverneur général, du chef de l'opposition à Ottawa et de quelques autres personnalités du monde universitaire, politique et commercial, rares sont les Canadiens anglais qui se préoccupent de respecter en pratique le caractère bilingue de ce pays. De temps en temps, des Anglais d'Angleterre — au premier rang desquels figurent Sa Majesté la reine Elizabeth, M. Winston Churchill et Lord Alexander — viennent sur ce point leur donner de petites leçons qu'ils encaissent sans sourcil, quittes à continuer le lendemain à agir comme par le passé.

Un exemple tout récent confirme cette thèse. Jeudi de cette semaine, le maire de Toronto, M. Allan Lamport accueillait, en sa qualité de magistrat de la Ville-Reine, un groupe de trente-trois jeunes Canadiens français du Québec qui, sous les auspices de l'organisation des "Visites interprovinciales" se proposent de passer leurs vacances en Ontario pour y perfectionner leur connaissance de l'anglais. Sans posséder de précisions mathématiques, il est permis de supposer que plusieurs d'entre eux, sinon la majorité, ne sont pas très familiers avec la langue de Shakespeare (version canadienne). Rien n'empêche que le maire Lamport leur débite son petit latin de bienvenue, "avec son plus bel accent anglais", précise la dépêche de la Presse Canadienne.

Le reporter chargé de "couvrir" cet événement (un anglophone, puisque sa dépêche a été traduite par les services français de la Presse Canadienne) prend soin d'ajouter: "Au cas où ces hommes de demain n'auraient pas saisi la portée de ses paroles de bienvenue, le maire Lamport leur a remis individuellement une brochure de propagande sur la Ville-Reine, mais rédigée en anglais". On voit, le ridicule de situations de ce genre n'échappent pas à un observateur averti, même s'il est d'origine anglaise.

Renversons la situation et imaginons un instant la réaction d'un groupe de jeunes Canadiens anglais reçu à Québec par S. H. le maire Borne qui s'adresserait à eux uniquement en français. C'est une situation purement imaginaire, parce qu'en réalité cela ne se fait pas, cela ne s'est jamais fait. Mais pour que le bilinguisme canadien cesse d'être un bilinguisme à sens unique, il faudra qu'un jour ou l'autre, cela se fasse ailleurs qu'à Québec.

(Le Soleil)



Ça devient de plus en plus énervant.

M. Lapalme et les relations fédérales-provinciales

Me Roch Pinard, député fédéral, affirmait la semaine dernière une identité complète de vue entre libéraux fédéraux et provinciaux.

Cette déclaration nous a laissés songeurs. Annonçait-elle une nouvelle orientation des libéraux provinciaux? Car si M. Lapalme pense sur toute la ligne comme M. Saint-Laurent, cela voudrait dire qu'il opère une retraite sur la question des ressources naturelles, et qu'il accepte les ententes fiscales actuelles. Aussi avons-nous demandé des précisions.

M. Lapalme s'est sommairement expliqué à Shawinigan. Fédéraux et provinciaux, a-t-il déclaré, peuvent différer d'opinion; et de fait il leur arrive de soutenir des points de vue divergents. Le chef provincial a donc rappelé sa fameuse déclaration sur l'Unghava, qui lui valut une réplique non moins fameuse de M. Saint-Laurent.

Pourtant, c'est dans une "Lettre aux électeurs de la Province de Québec", parue dans le Soleil de lundi, que je trouve une réponse plus convaincante.

C'est la huitième tranche d'un message de M. Lapalme aux électeurs. Nous voudrions en mettre quelques extraits devant les yeux de nos lecteurs. D'abord parce que M. Lapalme a le droit pour l'instant, d'en tirer du mérite; et parce que nous aurons le droit, le cas échéant, de lui rappeler l'attitude qu'il tient en ce moment, et les lettres qu'il publie sous sa signature.

On affirme que M. Lapalme s'est un jour moqué de l'autonomie dans l'un de ses discours. Non, répond-il: "... Je m'en prenais, non pas à l'autonomie elle-même, mais à ceux qui s'en gargarisent, tous les quatre ans, sans jamais rien faire de positif pour elle".

Tel est le grief qu'il va largement développer contre l'Union nationale. Québec avait élu M. Duplessis avec un mandat spécifiquement autonomiste. Or qu'a-t-il réalisé depuis? Rien. Les adulateurs du premier ministre font de l'éloquence à ce sujet, mais ne trouvent rien de précis à formuler. "C'est que, dans ce secteur, son œuvre se réduit à zéro, à moins que zéro, même".

Bien sûr il y a à la quelques simplifications. Car s'il est vrai que M. Duplessis n'a pas accompli grand-chose — on le verra bientôt — il est également vrai que jusqu'à 1952, on aurait pu faire plus mal: signer n'importe quoi avec Ottawa, suivre aveuglément les volontés fédérales. Cela s'est déjà vu dans le Québec. En outre, les ententes se font à deux, et l'on ne prétendra pas qu'Ottawa ait facilité la résistance des provinces.

Mais nous ne saurions nous attendre à ce que M. Lapalme porte sur M. Duplessis un jugement d'historien. Au surplus, deux reculades récentes affaiblissent singulièrement le dossier autonomiste de l'Union nationale. M. Lapalme dénonce la plus grave: celle qui regarde le financement des universités.

Lisons plutôt ce paragraphe du chef libéral. Il écrit: "Dans l'unique discours qu'il fait depuis le début de la campagne, M. Duplessis est très circonspect quand il aborde ce sujet: il parle en termes nécessairement vagues de la conférence de Québec, de la "magnifique publicité" que cette réunion a valu à la ville et à la province de Québec, et surtout au fait qu'un amendement à no-

Protestations contre les persécutions religieuses

Le Secrétaire de la Conférence des présidents des organisations internationales catholiques a fait parvenir à la Commission des droits de l'homme, un appel solennel qui est la suite d'un vœu émis par l'ensemble des organisations catholiques internationales.

Voici le texte intégral adressé à M. Malik, président de la Commission des droits de l'homme aux Nations Unies: "La Conférence des présidents des organisations internationales catholiques s'est réunie en session ordinaire, du 29 février au 3 mars 1952, à Fribourg, en Suisse. Cette conférence constitue l'organe permanent de collaboration de toutes les organisations internationales catholiques, dont plusieurs jouissent du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ainsi qu'auprès des agences spécialisées des Nations Unies. Lors de cette session, la conférence s'est occupée d'une façon particulière de la persécution de l'Eglise et de la violation dans certains pays du droit à la liberté de religion. A la fin de sa session, la conférence a adopté un vœu spécial à ce sujet, dans lequel elle déclare: "La Conférence des présidents des organisations internationales catholiques adresse un appel solennel aux dirigeants des nations, aussi bien qu'aux institutions internationales officielles et privées, pour qu'ils ne cessent de protester contre la flagrante violation des droits de Dieu et de la personne humaine dans plusieurs pays et usent de tous les moyens en leur pouvoir pour remédier à ce scandaleux état de choses". Au nom de la Conférence, j'ai l'honneur de vous prier, M. le Président, de bien vouloir saisir la Commission des droits de l'homme de ce vœu et d'avoir l'obligeance d'informer notre Conférence de la suite que la Commission des droits de l'homme a donnée à cette communication".

(I.S.P.)

EN MARGE DU PROCHAIN SCRUTIN

L'influence électorale des cultivateurs

par Dominique BEAUDIN

En abordant cette question, la "Terre de Chez Nous" n'a nullement l'intention de se mêler de politique. Elle ne prêche ni pour ni contre un parti. Les membres de l'U.C.C. voteront le 16 juillet pour qui ils voudront après avoir consulté leur bon sens et leur conscience. Ce que veulent les cultivateurs de toute allégeance politique, c'est que leurs justes revendications soient entendues et que le rôle de premier plan qu'ils jouent soit reconnu dans les lois autant que dans les discours.

En ces dernières années, la population des villes s'est considérablement accrue. A cet égard, les campagnes ont fourni une bonne part. La province elle-même est en croissance et l'industrie exploite davantage son territoire et ses ressources. Il faut se résigner à voir les faits comme ils sont. Le développement industriel du Québec a procuré des emplois aux ruraux qui ont quitté les terres et qui, sans cet essor, auraient fui vers les États-Unis ou d'autres provinces canadiennes. Si notre province avait prospéré vers 1875 comme aujourd'hui, elle aurait gardé chez elle ceux qui sont devenus les ancêtres de trois millions de Franco-Américains.

Il y a donc un bon côté à l'industrialisation du Québec et à la croissance de ses villes. Il y en a aussi un mauvais. Car il en résulte, des problèmes graves. Même si on concède que le territoire québécois est appelé à un grand avenir industriel, il est faux de soutenir que c'est la fin de son développement agricole. D'autre part, le peuple canadien-français est devenu dans sa majorité un peuple d'ouvriers et de salariés. Il faut, d'un côté, ralentir l'exode rural et, de l'autre, aider à l'adaptation des nouvelles générations de travailleurs urbains.

Stimulés par leurs syndicats, les ouvriers réclament sans cesse une plus large place dans la vie de la nation. C'est ainsi qu'en ces derniers temps certains de leurs chefs ont affirmé avec force que les salariés n'avaient pas "leur part" à l'Assemblée législative de la province. A leur avis, il existe trop de comités ruraux et le principe de la représentation proportionnelle ne joue pas suffisamment. Il est certain qu'un jour ou l'autre la réforme de la carte électorale sera exigée avec plus de vigueur.

La province de Québec compte

92 comités. Si les divisions strictement urbaines forment la minorité, on peut également dire que les circonscriptions purement rurales ne sont guère plus nombreuses. Il existe un grand nombre de comités mixtes. Dans plusieurs cas, une petite ville ou quelques villages importants exercent l'influence principale. Les partis sans d'une réforme prétendent que le gouvernement ne tient pas compte du vote rural prépondérant, ce qui est vite dit, mais beaucoup moins rapidement démontré.

Au lendemain de la guerre, les provinces anglo-canadiennes ont formé des partis agraires sous le nom de fermiers-unis. Ces partis ont obtenu le pouvoir dans les Prairies et ont joué d'une grande influence à Ottawa. Mais aucun de leurs candidats n'a été élu dans Québec qui est resté fidèle à ses vieilles allégeances.

Dans le Parlement québécois qui vient d'être dissous, onze députés seulement étaient classés comme cultivateurs. Il y avait également un agronome. Cela veut dire que les comités ruraux n'avaient pas de leur force. Il est vrai que le nombre des députés ouvriers n'était que de trois ou de quatre. Mais à qui la faute? Comme les cultivateurs, sous le système actuel, les ouvriers élisent des avocats, des notaires, des médecins, des marchands, des industriels, des agents d'assurances ou de compagnies. Pour leur part, les avocats, selon la tradition d'ailleurs, étaient au nombre d'une vingtaine et, s'il faut chicaner quelqu'un, on peut sûrement dire que le Barreau était trop représenté.

Sous le système actuel, c'est un parti qui dirige la province et avec lui les hommes influents qu'il a à sa tête. La première réforme que devraient prôner les ouvriers serait donc l'élection de représen-

tants qualifiés dans les comités qu'ils dominent. La ville de Montréal, à elle seule, élit tout de même vingt députés. C'est d'assez près le quart de la députation québécoise.

Quant aux cultivateurs, il est fort souhaitable qu'ils envoient au Parlement un plus grand nombre de représentants compétents. Mais, quand ce fait serait acquis, il serait encore nécessaire pour eux de se grouper hors de la politique, d'avoir une association professionnelle forte, et de constituer la corporation de l'agriculture dans cette province. Les gouvernements les meilleurs ont besoin de la collaboration d'un conseil ou d'une chambre agricole indépendante de la politique. La prétendue influence électorale des ruraux demeure autrement bien insuffisante.

Dominique BEAUDIN.
(La Terre de Chez Nous)

"Le lion de la Bavière"

L'Église vient de perdre un de ses chefs les plus intrépides dans la personne du vénérable cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, âgé de 83 ans. On l'appelait "le lion de la Bavière". Alors que les nazis contrôlaient tout en Allemagne, la presse, la radio, l'enseignement, le travail organisé, une seule puissance leur résista: le vaillant cardinal et ses collègues. Il y risqua sa vie, maintes fois menacé, mais toujours la Providence le protégea de façon presque miraculeuse. Après la défaite d'Hitler, la Bavière étant devenue zone américaine, il lui fallut encore lutter contre un régime défavorable à la majorité catholique que préisaient les autorités occupantes. Il remporta heureusement parmi elles des hommes qui partageaient sa foi et surent rendre justice aux Bavarois.

(I.S.P.)

La Bible vous parle

Qui veut aimer la vie et voir des jours heureux, qu'il garde sa langue du mal et ses lèvres de paroles trompeuses. Qu'il se détourne du mal et fasse le bien; qu'il cherche la paix et la poursuite.

(I Pierre III, 10-11)

tre constitution est maintenant rédigé officiellement en français" Et M. Lapalme ajoute ceci, qu'on voudra bien remarquer: "... Consolations tout à fait secondaires qui ne sauraient voiler une reculade majeure de M. Duplessis, c'est-à-dire l'acceptation, par la province de Québec, des subsides fédéraux à l'enseignement universitaire et classique. Que sont donc devenus les "germes de mort" dénoncés à grand fracas par M. Antoine Rivard sur l'ordre du chef? C'est à croire que pendant la campagne électorale ils ont perdu beaucoup de leur nocivité puisqu'on n'y fait même pas allusion..."

M. Duplessis a repris ses thèmes autonomistes. Mais ils n'éveillent plus le même écho dans l'électorat. Pourquoi? Parce que M. Duplessis vient d'accomplir ce qu'il avait juré qu'il n'accomplirait jamais: le professionnel de l'autonomie verbale a lui-même ouvert "une brèche" dans le domaine de l'éducation.

Ironie des choses; c'est un chef libéral qui le lui reproche, et qui qualifie cet abandon de "reculade majeure".

Pour résumer son programme dans l'ordre des relations fédérales-provinciales, M. Lapalme cite un texte du directeur du Devoir. M. Filion y condensait en cinq phrases la matière de l'interview accordée à notre journal par le chef libéral. Il écrivait:

M. Lapalme a pris des engagements formels sur quatre des sept questions que nous lui avons posées. Il s'oppose à ce que la province cède au gouvernement fédéral le droit exclusif des impôts sur les successions, les revenus des individus et les bénéfices des corporations en échange d'une compensation financière. Il s'oppose à la signature par la province de Québec de l'entente fiscale actuellement proposée par Ottawa. Il prend l'engagement de formuler, s'il en a l'occasion, des contre-propositions et suggère une réunion préliminaire des provinces avant la rencontre avec les autorités fédérales. Il condamne péremptoirement l'attribution de subsides fédéraux aux maisons d'enseignement du Québec.

Il faut croire que M. Lapalme est satisfait de ce résumé. Car non seulement il le cite, mais il prend soin d'ajouter: "Voilà qui est clair, net et précis..."

M. Lapalme ne se prononce pas sur la "clause du 5 p.c.", que l'Union nationale a condamnée à plusieurs reprises pour les motifs les plus futiles. Il propose une procédure d'amendement à la constitution qui n'est pas parfaite, mais qui comprend des éléments valables.

Voilà donc résumés les engagements formels de M. Lapalme en matière de relations fédérales-provinciales. Sous sa direction, le parti libéral provincial cesse de reprocher à M. Duplessis de n'avoir pas démissionné devant Ottawa: il l'accuse au contraire de mener des luttes purement négatives et d'avoir opéré une "reculade majeure". C'est un immense progrès, et un signe de santé politique chez un parti provincial.

André LAURENDEAU

Pétain reposera-t-il au milieu de ses hommes?

Le maréchal Pétain avait demandé par testament de reposer au milieu de ses hommes, dans l'ossuaire de Douaumont, avec les milliers de ceux qui, sous ses ordres, livrèrent la formidable bataille dont le souvenir restera pour des siècles attaché à son nom. On n'a pas encore voulu se rendre à ce suprême désir. Le grand soldat a été inhumé dans la forteresse-prison où, quasi-centenaire, il a passé ses derniers jours.

Mais une voix vient de s'élever du champ de bataille même de Verdun, qui devrait hâter l'exécution du testament de Pétain.

Il n'est pas de plus grand nom avec celui de Weygand, dans la France militaire d'aujourd'hui que celui du maréchal Juin, inspecteur général des forces armées françaises et commandant en chef des forces terrestres du secteur Centre Europe.

Le maréchal Juin présidait le dimanche 22 juin les fêtes commémoratives des combats de 1916. Evoquant devant le monument aux glorieux morts de Verdun, le souvenir des fameux poilus et des territoriaux qui, échelonnés des deux côtés de la voie sacrée, ne cessèrent de l'entretenir, de le réparer, il ajouta:

"Enfin, il serait injuste de passer sous silence les noms des chefs qui eurent à supporter le poids des responsabilités: c'est tout d'abord, au sommet de la hiérarchie, Joffre, qui, de Chantilly, décide, le 24 février, que la lutte sera poursuivie sur la rive droite de la Meuse et qui contribue indirectement au dégellement de Verdun en déclenchant, le 1er juillet, la bataille de la Somme; le général de Castelnau, adjoint de Joffre, qui, arrivé à Verdun dans la soirée du 24 février, confirme la décision de poursuivre la lutte sur la rive droite de la Meuse.

Enfin, il est un nom qui est sur toutes les lèvres et que les vicissitudes ultérieures de l'histoire ne sauraient dissocier de l'épopée de Verdun: c'est celui du chef dont la dépouille devra rejoindre un jour les milliers et milliers de soldats qu'il a commandés et aimés dans cette bataille et qui sont confondus ici même avec la terre qu'ils ont si âprement défendue: c'est celui de Pétain, de Pétain qui, comme commandant de la 2e armée, réorganisa la défense dès le 25 février et qui, dès le 9 avril, lança le cri à jamais célèbre de: "Courage, on les aura!"

"La bataille de Verdun" reste la bataille la plus gigantesque de l'histoire... C'est pourquoi, à conclure le maréchal Juin, Verdun restera, pour tous les Français, un signe de ralliement, un signe éclatant, toujours entretenu dans un ciel silencieux d'éclairs, d'héroïsme et bien souvent invoqué pour raffermir le courage et forcer la victoire aux heures difficiles de la libération. C'est le nom que j'invoquerais également en tant que préposé à la garde de l'Europe occidentale, s'il arrivait — ce qu'à Dieu ne plaise — que nous discussions encore être attaqués et connaître encore des temps désespérés."

Il serait inconcevable que la voix de Juin n'assurât point l'exécution du testament de Pétain et le transfert à Douaumont de ses restes mortels.

BLOCS-NOTES

Lendemain de congrès — Opinions d'hommes d'affaires

Il est intéressant de relever certains des nombreux commentaires qu'a provoqués la tenue du récent Congrès de la Langue Française.

Celui qu'elle inspire à "Commerce-Montréal", le bulletin officiel de la Chambre de Commerce du district de Montréal, est particulièrement significatif.

Commerce-Montréal, après avoir noté le caractère général du Congrès et de son importance intrinsèque, se demande, à propos des hommes d'affaires canadiens-français, si l'on ne doit pas se demander "jusqu'à quel point, il n'ont pas été les plus fidèles à la mission que s'était donnée le Comité de la Survivance française en 1937, à savoir: Soutenir les intérêts matériels et spirituels de la race française au Canada et aux États-Unis, défendre les droits de sa langue, préserver l'héritage des ancêtres, particulièrement celui des traditions et de l'esprit français."

Il rappelle qu'à l'heure actuelle, "groupés en associations par le mouvement des Chambres de Commerce, les hommes d'affaires canadiens-français comptent plus de 125 Chambres aînées dans la province de Québec, ce qui représente un effectif de plus de 25,000 membres, et une centaine de Chambres des Jeunes, qui groupent 15,000 membres environ."

Il ajoute que les hommes d'affaires canadiens-français ont pris leur part de la transformation industrielle qui s'est opérée dans la province depuis quinze ans.

Aujourd'hui, dit-il, nous retrouvons nos compatriotes dans toutes les sphères de l'activité économique; le domaine de la finance nous est ouvert et nous y comptons très bien établies et très compétentes. Des industries canadiennes-françaises ont surgi dans tout les coins de la province et la plupart sont prospères et d'une solidité qui permet d'espérer beaucoup pour l'avenir. Des commerces de tous genres nous apparaissent; ils assurent largement aux autres les mêmes qualités de marchandises et les mêmes services que les autres concurrents pourraient leur fournir. En somme, notre situation économique dans tous les domaines s'améliore tous les jours et d'autant mieux que les hommes d'affaires peuvent compter sur des institutions universitaires des mieux qualifiées et sur les Chambres de Commerce qui font l'impossible pour les aider et promouvoir les intérêts de leur profession.

En finale, de son article, Commerce-Montréal conclut: "S'il existe un groupe d'hommes qui fait preuve d'une vitalité, d'un attachement et d'une compréhension

Nouveau succès acadien

On sait quels succès a remportés en Angleterre la chorale acadienne de l'Université Saint-Joseph de Memramcook. Ces succès en suivaient un autre de taille: la chorale avait, voici deux ans, décroché le trophée Lincoln, l'un des plus désirés du pays.

Or, voici qu'une autre chorale d'Acadie, celle du nouveau collège classique de Moncton, Notre-Dame d'Acadie, de Moncton, vient d'emporter ce même trophée Lincoln, "ce qui la classe, dit le rédacteur en chef de l'Évangéline, M. Emery LeBlanc, en tête de toutes les chorales du pays tout entier."

"Cette reconnaissance officielle de valeur est si formidable, ajoute notre confrère, que l'on a peine à y croire: après tout nous ne sommes pas encore habitués à voir les institutions acadiennes devant toutes les autres au Canada."

Raison de plus de féliciter de ce triomphe les jeunes filles de la chorale Notre-Dame d'Acadie.

Pour les Néo-Canadiens

Lundi, le 14 juillet, à huit heures du soir, commencent, sous les auspices du comité des Néo-Canadiens de la Commission scolaire catholique de Montréal, des cours gratuits de français. Ils se poursuivront pendant dix semaines: le lundi et le mercredi, à l'École Olier, 310, rue Roy est, et à l'École Saint-Philippe-Benizi, 6839, rue Drolet.

Plusieurs centaines d'immigrants ont déjà fait leur inscription.

Nous souhaitons à ces cours le plus vif succès et félicitons la Commission scolaire d'en avoir pris l'initiative.

O. H.

L'ACTUALITÉ

Voici mon ministère

Je trouve mauvais que le gouvernement de la province soit confié à des gens élus par le peuple. Je ne suis pas contre la démocratie, encore moins contre le suffrage universel; c'est une soupe indigeste.

Mais pourquoi laisser aux députés l'autorité sur le ministère? C'est vrai que nos pères se sont battus pour obtenir la responsabilité ministérielle; mais nos pères manquaient d'expérience. Nous savons aujourd'hui que l'obligation de choisir les ministres parmi la députation restreint dangereusement les possibilités d'un gouvernement.

Il y a des talents qui trahent à droite et à gauche pendant qu'il est si difficile d'en trouver chez 82 députés.

Si j'étais appelé à former le prochain gouvernement, voici les ministres que je désignerais. Camille Houde, ministre de l'agriculture. La consommation des oeufs est montée en flèche depuis que les Canadiens français les ont inscrits au menu de la fête du 24 juin. La production doit suivre la demande, pour que les prix restent abordables. Le maire Houde est un expert, on pourrait même dire un député-acteur agricole. Il sera à son aise au poulailler.

Arthur Taché, trésorier pro-

vincial. L'ancien chef de l'escouade de la moralité est un garçon économe. On croyait que la vieille pratique du bas de laine était disparue dans cette imprévoyante Amérique. Le capitaine Taché l'a remplacée par la méthode du tiroir. S'il était trésorier provincial, pardon ministre des finances, il brèverait des réserves secrètes et nous causerait un bon matin la joie folle de nous faire tous millionnaires.

Charles Lafontaine, ministre des affaires municipales. Le maire désqualifié de Ville St-Michel est un garçon débrouillard. Il a à son crédit trois ou quatre faillites des plus honorables, une couple d'élections gagnées avec des prières. Il est un modèle de civisme et de désintéressement. C'est un talent qu'il faut mettre au service de toute la province.

Charles-Émile Poliquin, procureur général. Pour réprimer le crime, il faut le connaître. Charles-Émile Poliquin connaît à fond la technique des vols à main armée et des aveux spontanés. À la direction de la justice, il sera impitoyable pour le crime et indulgent pour les criminels.

Edouard Simard, ministre de l'Éducation. Pour succéder à un fin lettré comme Omer Côté, il

faut un esprit particulièrement cultivé. J'ai pensé d'abord à Midas Delisle, mais une telle nomination donnerait à mon ministère un relenti de conservatisme, même de capitalisme. Edouard Simard, le proletaire de Sorel, est connu pour ses idées avancées. C'est l'homme qu'il me faut pour mettre plus d'équilibre dans mon ministère. Il incarnera l'aile marchande du gouvernement.

Albert Langlois, ministre des pêcheries. L'actuel chef de police de Montréal est un expert dans l'élevage des barbottes. Il s'est employé ardemment à en conserver l'espèce à Montréal. Au moment où il en restait quelques spécimens seulement, il leur a créé deux réserves, une rue de Bullion, l'autre rue Peel. Cette protection toute particulière a sauvé de l'extinction complète la barbotte montréalaise.

La Rabastalière, premier ministre. J'ai vécu assez longtemps dans l'intimité du premier ministre actuel pour connaître les trucs du métier. Je sais comment il faut traiter ses ministres pour en être craint et obéi. S'ils refusent de trouver drôles mes calembours, gare à la matraque.

La Rabastalière
Aspirant premier ministre.

"Un juste salaire en retour d'un plein rendement"

L'archevêque de Sherbrooke rappelle les devoirs des catholiques devant le problème social

Sherbrooke, 11 (P. C.) — La classe ouvrière des Cantons de l'Est a rendu, mercredi, au nouvel archevêque de Sherbrooke, S.E. Mgr Georges Cabana, un enthousiaste et filial hommage.

Un devoir

L'éminent prêtre, descendant d'une famille ouvrière de Granby, a expliqué, d'abord, le travail de l'Eglise dans le domaine social, puis il a dit :

"C'est un devoir, pour tout catholique, de suivre les directives de la hiérarchie, contenues entre autres dans la Lettre collective des archevêques et évêques de la province de Québec, publiée en 1950. Il est nécessaire que l'ouvrier obtienne un juste salaire qui lui permettra de vivre, lui et sa famille. Il y a aussi, pour l'ouvrier, une obligation de donner son plein rendement."

M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a évalué, à quelque 450,000,000 le chiffre possible de 42,000,000 de soldats.

Un problème

"Actuellement, dit-il, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada force un peu les cadres sociaux et les structures juridiques, parce qu'elle s'est donnée pour mission d'intégrer l'ouvrier dans la société. La seule force qui endiguera la révolution et le communisme est le syndicalisme chrétien, syndicalisme qui réalise les principes chrétiens du contrat de travail, de la participation de l'ouvrier aux bénéfices de l'entreprise et de la reconnaissance du travailleur, sur le plan social, familial, municipal, politique."

"La Confédération des travailleurs catholiques du Canada ne s'en prend pas à l'entreprise privée, mais elle s'attaque au capitalisme tel qu'il existe de nos jours, sous la forme de grandes entreprises financières, impersonnelles, qui exploitent la classe ouvrière et dont les propriétaires sont irresponsables. Nous nous attachons à cette formule inhumaine qui a créé le problème ouvrier."

42,000,000 de soldats en Chine rouge !

Hong-Kong, 11 (P.A.) — Selon un ordre émanant de Pékin, cinquante pour cent de la population totale de la Chine communiste sera enrôlé dans l'armée du pays.

L'ordre stipule qu'en vertu de la nouvelle conscription, les hommes de 18 à 35 ans, en bonne santé, seront versés dans la milice aussi rapidement que possible. La population de la Chine est évaluée à quelque 450,000,000 d'habitants. Cinq pour cent de ce chiffre donnerait donc 22,500,000 hommes. Ajoutés aux effectifs déjà sous les drapeaux, on atteint le chiffre possible de 42,000,000 de soldats.

Tout Vancouver mène campagne pour enrayer la menace des narcoliques

Les autorités font enquête — 16 adolescents ont été arrêtés et tous les étudiants seront étroitement surveillés

Vancouver, 11 (P.C.) — On poursuit gravement à Vancouver une campagne ayant pour but d'enrayer la menace des narcoliques. Les révélations à l'effet que les adolescents de cette ville, plus jeunes allant encore aux écoles supérieures, recherchent de nouvelles émotions en prenant des narcoliques ont attiré à Vancouver les agents des gouvernements fédéral et provincial. Ils se sont joints aux policiers municipaux pour enrayer cette menace.

Le premier indice a été la découverte par la police de deux jeunes filles, l'une âgée de 15 ans et l'autre de 18 ans, dans un logis du quartier des affaires. Elles étaient virtuellement inconscientes. Il y a de cela 10 jours. Depuis, le procureur général Gordon S. Wismer s'intéresse à la chose et a ordonné une enquête par toute la ville.

Le résultat a conduit à l'arrestation de 16 jeunes gens, garçons et filles. Quelques-uns ont été accusés d'être "vendeurs" et d'autres d'avoir contribué à la délinquance juvénile. S'ils sont trouvés coupables, ils peuvent recevoir des sentences d'emprisonnement allant de deux à sept ans.

Une vingtaine d'adolescents ont été interrogés par la police et cel-

Le soldat Blank abandonnera l'armée

Carman, Manitoba, 11 (P.C.) — Le soldat Glen Roland Blank a déclaré, hier, qu'il sera licencié de l'armée après un congé de 60 jours.

Il se propose de se joindre à la marine marchande. Le robuste soldat de 27 ans a été relâché, mardi, après une année de détention, à la suite d'un verdict d'une Cour d'appel militaire, ordonnant sa libération ou la tenue d'un nouveau procès.

Glen Blank avait été condamné, par une Cour martiale, en Corée, pour le meurtre le 16 mars 1951, d'un soldat sud-coréen nommé Chong Ung.

Condamné à mort, sa sentence avait été commuée en emprisonnement à vie par le brigadier John M. Rockingham, alors commandant de la 25e brigade.

Le quartier général de la Défense a déclaré qu'on lui a redonné son statut militaire, après sa libération des casernes de détention, à Winnipeg, hier. On lui a également remis ses armoires de soldat et ses allocations.

Le soldat Blank a déclaré qu'il aime l'armée mais ne peut y retourner.

Le chef de police Walter Mulligan a demandé aux autorités scolaires de surveiller les élèves l'automne prochain, lors de la reprise des cours.

Trois autobus à la mode de Londres

Visite officielle à l'hôtel de ville

Les trois autobus à deux ponts venant de Londres et ayant accompli une tournée aux Etats-Unis sont arrivés à Montréal mercredi après-midi et, hier matin, ils stationnaient sur le Champ-de-Mars, portant la délégation de la British Travel Association. Ces voyageurs, sous la direction de M. Charles Price, ont rendu visite à l'autorité municipale. C'est le maire suppléant, M. Henri Vautel, qui les a reçus à la mairie, en l'absence du maire Houde.

Dans l'après-midi d'hier, les autobus à impériale se sont rendus au parc La Fontaine devant les terrains de jeux, afin de permettre à la population de l'est de la ville de les visiter.

Aujourd'hui, les véhicules londoniens seront de nouveau en montre devant l'édifice de la Sun Life, depuis 11 h. du matin jusqu'à 3 h. de l'après-midi. Ensuite, ils prendront à leur bord une soixantaine d'enfants des orphelins de Montréal et feront le tour de la ville. Les chauffeurs prendront un repos de cinq jours à Saint-Donat, dans les Laurentides, puis les autobus reprendront la route, le 17 juillet pour se diriger vers Ottawa.

Les "deux-ponts", qui sont au nombre des véhicules assurant le transport journalier des Londoniens dans la capitale anglaise viennent d'accomplir un parcours de plus de 8,000 milles aux Etats-Unis qu'ils ont traversés d'un océan à l'autre.

Leur tournée au Canada couvrira quelque 1,316 milles, commencée à Montréal, elle se poursuivra par Ottawa, Toronto et plusieurs

Décès de Mme Ferdinand Prud'homme

Nous apprenons le décès, survenu hier, de Mme Ferdinand Prud'homme (Hélène Langlois), femme de Ferdinand Prud'homme, décédé, qui était secrétaire-trésorier de la maison L. Chaput Fils et Cie.

Mme Prud'homme était âgée de 86 ans et 5 mois. Elle laisse dans le deuil ses fils: Raymond, agent manufacturier; Ferdinand, comptable; ses filles: Hélène et Berthe (Mme Georges-A. Fusey); ses belles-filles: Mme Raymond Prud'homme (Jeanne Lépine); Mme Eugène Prud'homme (Geneviève Chevalier) et Mme Ferdinand Prud'homme (Germaine Filion); son gendre: Me Georges-Antoine Fusey.

La dépouille mortelle est exposée à 302 est, rue Sainte-Catherine, et ses funérailles auront lieu lundi, à 9 h., en la Basilique.

centres ontariens. Ces autobus peuvent transporter 54 passagers assis, dont 25 à l'étage inférieur et 29 sur l'impériale. A cause de la hauteur des véhicules (14' 6"), l'établissement du parcours qu'ils ont suivi aux Etats-Unis et celui qu'ils suivront au Canada s'est révélé extrêmement complexe. Leurs dimensions leur défendaient l'accès à nombre de routes, à cause des viaducs ou des ponts qui, n'ayant pas la hauteur requise, formaient autant d'obstacles qu'on a dû contourner.

Dans la province de Québec, trois obstacles se présentaient particulièrement: ils concernent des viaducs sous des voies de chemins de fer. Dans deux cas, à Delson, sur la route numéro 9, et sur la route de Lachine, les autobus pourront traverser le rail par des passages à niveau que le Canadien Pacifique, dans le premier cas, et le Canadien National, dans le second, avaient ménagés pour permettre le passage de certains camions durant la construction du viaduc.

Le troisième obstacle, un viaduc, sur la route d'Ottawa, près de Dorion, impossible à franchir, a dû être contourné complètement. Les autobus passeront par Vaudreuil pour prendre l'ancienne route d'Ottawa, via Com, d'où ils rejoindront la route principale à quelques milles de Rigaud.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

depuis 1892... TRANCHMONTAGNE... 459 St-Sulpice, Montréal BE 4428

ASSEMBLÉES DE L'HON. MAURICE DUPLESSIS premier ministre de la province

CE SOIR 11 juillet HULL 8 h. 30 p.m. Dans la cour du Collège Notre-Dame (en cas de pluie dans la salle de l'hôtel de ville) en faveur de l'hon. Alexandre Taché, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Hull.

SAMEDI 12 juillet ORMSTOWN 3 h. p.m. A l'Arena, Terrain de l'Exposition, en faveur de M. H.-A.-D. Sammer, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Huntingdon.

LACHINE 8 h. p.m. Dans la cour de l'Académie Piché, en faveur de M. Jacques Viou, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Jacques-Cartier.

LAPRAIRIE 6 h. p.m. en faveur de M. Hercule Riendeau, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Napierville-Laprairie.

IBERVILLE 7 h. p.m. en faveur de M. Yvon Thuot, candidat de l'Union Nationale dans le comté d'Iberville.

ST-JEAN 8 h. 30 p.m. au parc Marchand, en faveur de M. Paul Beaulieu, député de l'Union Nationale dans le comté de St-Jean.

YAMACHICHE 8 h. p.m. LOUÏSEVILLE 8 h. 30 p.m. TROIS-RIVIERES Cap de la Madeleine

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

FRIGON. — Au lac des Seize-lles, le 9 juillet 1952, à l'âge de 64 ans, est décédé Augustin Frigon, époux d'Elis M. Owen et père de Raymond et Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi, 12 juillet. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires, no 5310 Avenue du Parc, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis invitation. Ralliement angle Chemin Ste-Catherine et Pagnuelo.

CHAGNON. — A N.-D. du Bon-Conseil (Co. Drummond), le 10 juillet 1952, à l'âge de 92 ans, est décédé Bruno Chagnon, de Montréal, veuf de Mathilda Domingus. Les funérailles auront lieu lundi, 14 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Houle et Frères de Drummondville, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église N.-D. du Bon-Conseil où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME - LANGLOIS. — A Montréal, le 10 juillet 1952, à l'âge de 86 ans, est décédée Hélène Langlois, veuve de Ferdinand Prud'homme, de son vivant secrétaire-trésorier de L. Chaput Fils et Cie, mère de MM. Raymond, agent manufacturier, Ferdinand, comptable, Mlle Hélène et Mme Georges A. Susey (Berthe). Les funérailles auront lieu lundi, 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative, no 302 rue Ste-Catherine est, à 8 h. 30, pour se rendre à la basilique-cathédrale de Montréal où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT. — / Montréal, le 9 juillet 1952, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Albert Robert, née Hamel (Dora), demeurant à 2530, Beaubien est. Les funérailles auront lieu samedi, 12 juillet. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, no 2548 rue Beaubien est, à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

ANNONCES MUNICIPALES AVIS DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Monsieur Leo Lafontaine, no 6061, rue Waverly, pour permission d'exploiter un atelier de réparation d'autos, sur le lot de subdivision no 5 du lot no 190 de la division cadastrale du village incorporé de la Côte-Saint-Louis, Quartier Saint-Denis, no 5291, avenue Henri-Julien. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-signé dans les quinze jours. Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 11 juillet 1952.

AVIS DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Kouri Importing & Brokerage Co., no 40, avenue Shamrock, pour permission d'emmagasiner de l'essence pour usage personnel dans un réservoir de 500 gallons, sur le lot de subdivision no 1001 du lot no 10 de la division cadastrale du Village incorporé de la Côte-Saint-Louis, Quartier Saint-Jean, à l'arrière de 40, avenue Shamrock. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-signé dans les quinze jours. Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 11 juillet 1952.

AVIS DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Casimir, pour permission d'emmagasiner de la gasoline pour usage personnel dans un réservoir de 1,000 gallons, sur le lot de subdivision no 811 du lot no 10 de la division cadastrale du village incorporé de la Côte-Saint-Louis, Quartier Saint-Jean, no 6275, avenue Casimir. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-signé dans les quinze jours. Le greffier de la Cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 11 juillet 1952.

La publicité électorale des libéraux jugée par un journal de l'Ontario:

Le Droit... Une insulte à l'intelligence du peuple... PUBLICITÉ à base de DÉMAGOGIE M. LAPALME, VOUS VOUS MOQUEZ DU PEUPLE!

**OUVRIERS,
SALARIÉS,
CEUX-LÀ MÊME QUI
SE PRÉTENDENT VOS
AMIS, VOUS ENLÈVENT**

20%

DE PLUS

EN IMPÔT À LA SOURCE,
de votre enveloppe de paye, depuis le 1er juillet.

PENDANT QUE
DUPLESSIS
AUGMENTE
LES SALAIRES

Les amis de
LAPALME
AUGMENTENT
LES IMPÔTS

TROIS GRANDS PELERINAGES

M. H. J. Nevin, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce que trois grands pèlerinages, dont deux au Cap-de-la-Madeleine et le troisième à Sainte-Anne de Beauport, auront lieu au cours de l'été.

La campagne électorale dans la région de Montréal

M. Bernard Couvrette dans Outremont

"C'est parce que notre régime a montré qu'il voyait grand et que nous sommes un gouvernement d'hommes d'affaires" que des personnages qui font honneur à notre peuple en plusieurs domaines à la fois, comme M. Couvrette, ont consenti à entrer dans la vie politique et à se porter candidats à nos côtés.

M. Georges Guévremont dans Jeanne-Mance

C'était fête, hier soir, à l'assemblée de M. Georges Guévremont, député sortant de charge et candidat de l'Union nationale dans le comté de Jeanne-Mance. En effet, on avait réuni, dans la grande salle de l'école St-Marc, des vedettes du monde sportif, qui sont venues rencontrer la jeunesse du comté et apporter leur appui au candidat.

M. J. Hormidas Delisle dans Montréal-St-Henri

"Je n'ai pas de folles promesses à formuler, je vous demande de me juger par ce que j'ai fait pour vous et pour tout le comté. C'est en ces termes qu'hier soir en la salle de l'école de Lévis, le ministre d'Etat et député sortant de charge de St-Henri, M. Hormidas Delisle, haranguait ses auditeurs, venus très nombreux à son assemblée.

M. Redmond Roche dans Chambly

St-Lambert, 11. — "Si la cité de St-Lambert peut maintenant faire face à ses obligations plus facilement, c'est grâce à l'aide du gouvernement de l'Union nationale", a déclaré hier soir M. J. Redmond Roche, C.R., candidat de l'Union nationale dans le comté de Chambly.

Le Dr J.-F.-A. Gatiou dans Maisonneuve

Le député sortant de charge du comté de Maisonneuve, le Dr J.-F.-A. Gatiou, répondant hier soir à l'accusé de n'avoir rien fait au cours des quatre dernières années de son mandat, a rappelé que c'est lui qui a obtenu la construction d'une école d'arts et métiers dans ce comté.

M. Aimé Gendron dans Ste-Marie

"Je défie toutes les personnes qui sont venues me voir à mon bureau pour me demander une faveur quelconque de me dire qu'elles ont été mal reçues. J'ai entendu leur requête et j'ai fait tout en mon pouvoir pour les satisfaire", a déclaré hier soir, en l'école Chériot, le député sortant de charge et le candidat de l'Union nationale dans le comté de Ste-Marie, M. Aimé Gendron.

Tag-day du Patronage Le Prévost

C'est cette semaine que les enfants du Patronage Le Prévost vous présenteront un "tag-day". Répondez-leur avec générosité. Ils ont grandement besoin de l'encouragement du public pour subvenir aux grandes dépenses occasionnées par l'organisation de leurs loisirs.

Conseil municipal de Verdun

Le Conseil municipal de Verdun tiendra une assemblée, mardi soir prochain, à 8 h.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC. Cour de Magistrat du district de Montréal. No 228726. SAMUEL SENZILEK, notaire, de la Cité d'Outremont, district de Montréal, membre de la Chambre des Notaires, ayant payé toutes ses cotisations, et autorisé à pratiquer et pratiquant dans la cité et district de Montréal, Demander contre SANDOR KLEIN, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois de Montréal, le 8 juillet 1952.

IMPORTANT AVIS Aux CANDIDATS Aux ORATEURS Aux ORGANISATEURS de L'UNION NATIONALE par toute la PROVINCE

M. LAPALME puise dans la caisse électorale d'Ottawa (remplie par les contrats sans soumissions) les fonds pour SON SALAIRE SA PUBLICITE SES VOYAGES SA "JUSTICE SOCIALE"

20% c'est toute une augmentation! Dans l'enveloppe de paye, c'est toute une diminution! veillez noter cette mise au point et prévenir les électeurs de votre région en conséquence. L'ORGANISATION CENTRALE de L'UNION NATIONALE

Le Dr L.-P. Desrochers dans St-Jacques

"L'autonomie provinciale ne consiste pas seulement à dire "non", l'autonomie consiste d'abord à nous donner des lois et une administration qui conviennent à notre situation. L'autonomie consiste à faire quelque chose à Québec."

Le candidat officiel de l'Union nationale dans Jeanne-Mance a mentionné ce qu'a fait depuis quatre ans le gouvernement de l'hon. M. Duplessis pour assurer à la jeunesse un avenir prometteur. C'est l'Union nationale qui a multiplié les écoles supérieures, qui a doté tous les centres urbains d'écoles d'arts spécialisés, pour que nos jeunes puissent acquérir les connaissances devant leur permettre d'occuper demain les postes de commandement.

M. Aimé Gendron dans Ste-Marie

"Je défie toutes les personnes qui sont venues me voir à mon bureau pour me demander une faveur quelconque de me dire qu'elles ont été mal reçues. J'ai entendu leur requête et j'ai fait tout en mon pouvoir pour les satisfaire", a déclaré hier soir, en l'école Chériot, le député sortant de charge et le candidat de l'Union nationale dans le comté de Ste-Marie, M. Aimé Gendron.

Cinquante 50 "Cinquante, c'est de la cent pour cent"

Anniversary Ale Labatt-n'y a rien qui la batte!

Peitites annonces

Domaine sur presqu'île, grand chalet meublé, St-Damien de Brandon, endroit idéal pour repos, communauté, camp garçons ou filles. S'adresser à G.-A. Boisvert, 823 Edifice Dominion Square, tel. UN. 6-8857. 14-7-52

La justice sociale TELLE QUE PRATIQUÉE DURANT QUARANTE ANS PAR les libéraux

POORTEURS D'EAU En 40 ans de pouvoir, les libéraux ont accordé une grande attention à la Jeunesse (surtout la jeunesse libérale) en octroyant plusieurs bourses aux fils de leurs opulents organisateurs... pour la Jeunesse canadienne-française en général \$0.

Porteurs de diplômes \$3,462,985 C'est le même PARTI, dit "libéral", qui, en 1952, promène la bannière de la "justice sociale" dans la province! LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE CE SOIR CKAC 9 h. 45 CKCH 9 h. CHLT 9 h. CHLP 9 h. L'hon. Maurice DUPLESSIS premier ministre de la province de Québec parlera en faveur de L'hon. Alexandre Taché, c.r. président de l'Assemblée législative et candidat dans le comté de Hull.

MAISON A VENDRE A Plage Laval, beau cottage, 3 pièces, récemment meublées, plus solarium, véranda et garage, grand terrain au nord de l'eau, libre pour acheteur. Tél. Plateau 6047. 14-7-52

TARIF Annonces classifiées "Le Devoir" — Elclair 3361 434 Notre-Dame est (Commandes prises jusqu'à 10 h. et pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.) ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 35c pour 2 lignes (12 mots) Compter 8 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Les mots comptent pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 2 mots. OROS CARACTERS — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes. Noces, services, services annuels, etc. — 20 mots minimum. 30 cents le mot, minimum 30 cents.

Les semi-finales seront disputées aujourd'hui à Québec

En restant inactif le club Montréal perd du terrain

Nos Roxyaux n'ont pu jouer hier, à Springfield, à cause de la pluie, et n'ont plus qu'une faible avance sur le Rochester — Les parties d'hier

Les Roxyaux de Montréal sont de nouveau restés inactifs hier soir et la première joute de la série contre les Cubs de Springfield, sur le terrain de ces derniers, a dû être contremandée à cause de la pluie. Même si le Montréal n'a pas joué, il a perdu du terrain car les Red Wings de Rochester ont enregistré une victoire aux dépens des Bisons de Buffalo et le club du gérant Walker s'est rapproché de la première position de la Ligue Internationale, détenue par les Montréalais, et une partie de dernière separe maintenant le Rochester et le club Montréal.

Les Red Wings ont triomphé du Buffalo par le compte de 9 à 3 malgré les nombreuses erreurs commises par les vainqueurs.

Les Wings ont compté huit points sur neuf coups sûrs, dont deux coups de circuit, un triple et un double, avant que Wayne McLeland ne soit chassé du monticule à la cinquième manche.

Les Dodgers sont défaits

Chicago, 11 (P.A.) — Bob Rush, lanceur gagnant lors de la partie d'As de mardi, et Carl Erskine, héros d'une partie sans point ni coup sûr cette saison, n'ont pas lancé plus loin que la première manche hier alors que les Cubs de Chicago ont triomphé des Dodgers de Brooklyn dans la joute disputée hier après-midi dans les majeures. Le compte a été de 7-6 en faveur des Cubs.

La première manche, qui dura 45 minutes à elle seule, a vu les Dodgers compter trois points grâce à un circuit de Jackie Robinson, alors que deux de ses coéquipiers étaient sur les sentiers. Les Cubs se rallièrent cependant à leur moitié de la même manche pour réussir quatre points.

Le receveur Toby Atwell, grâce à des lancers précis, a empêché trois coureurs des Dodgers de voler des buts dans les dernières manches pour aider le lanceur de relève Johnny Klippstein à obtenir la victoire. Malgré le 10e circuit de la troisième manche et des triples successifs de Pee Wee Reese et de Robinson à la cinquième, alors que le Brooklyn compta deux derniers points, Klippstein a tenu le coup jusqu'à la fin après avoir remplacé Rush, en toute hâte, c'est le cas de le dire à la première manche.

Brooklyn... 301020000 — 6 10 2
Chicago... 400300000 — 7 9 2
Erskine, Black (1), Van Cuyck (6) et Campanella, Rush, Klippstein (1) et Atwell.

Boston... 000000102 — 3 8 3
Cincinnati... 00200003x — 5 7 1
Wilson et Cooper; Raffensberger et Rossi.

Philadelphie 000020001 — 3 11 2
St-Louis... 43020001x — 10 13 0
Simmons, Ridzik (1), Hansen (3), Heintzelman (6), Konstanty (8) et Burgess; Staley et D. Rice. Circuit: Burgess, 4e. Lanceur perdant, Simmons.

New-York 002000000000 — 4 14 2
Pittsburgh 00000000400 — 6 14 2
Hearn, Wilhelm (9), Kosto (10), Spencer (10) et Westrum; Pollet, Wilks (10) et Garagiola. Lanceur gagnant: Wilks. Lanceur perdant: Spencer. Circuit: Bell.

Le classement des équipes

Ligue Internationale	G.	P.	Per	Diff.
Montréal	48	32	690	115
Rochester	31	38	573	115
Syracuse	45	49	526	5
Toronto	43	38	584	0
Springfield	37	42	498	19
Baltimore	49	46	495	11
Ottawa	37	50	425	14
Buffalo	36	50	419	13

Ligue Nationale

G.	P.	Per	Diff.	
Brooklyn	51	22	599	0
New-York	47	27	555	416
St-Louis	47	34	580	8
Chicago	43	35	551	10
Philadelphie	35	47	481	17
Cincinnati	34	44	436	19
Boston	29	47	380	23
Pittsburgh	22	39	272	33

Ligue Américaine

G.	P.	Per	Diff.	
New-York	46	29	613	212
Chicago	46	34	575	212
Cleveland	42	34	553	416
Washington	39	36	520	7
Boston	35	39	550	612
Philadelphie	30	37	464	11
St-Louis	30	46	410	15
Detroit	29	49	338	20

Ligue Provinciale

G.	P.	Per	Diff.	
St-Hyacinthe	30	25	600	0
Québec	33	27	585	15
St-Jean	32	31	516	6
T-Rivières	38	33	476	9
Granby	32	41	349	16

Roger Bédard, de Sherbrooke, aux prises contre Burrows

Le joueur des Cantons de l'Est a triomphé hier de Jacques Giguère, de Québec, dans un match qui dura plus de quatre heures — Les résultats

Québec, 11 (P.C.) — Robert Bédard, de Sherbrooke, favori no 5 dans le tournoi pour les championnats de tennis de l'est du Canada, est, hier, qualifié pour rencontrer aujourd'hui le favori no 1, Harold Burrows, de Virginie, lors d'un triomphé de Jacques Giguère, de Québec, lors d'un match qui dura tout l'après-midi. Bédard, qui n'a que 20 ans, a retourné tous les coups que son dangereux adversaire, classe quatrième favori, a pu lui servir, et a finalement gagné aux comptes de 5-7, 6-2, 6-3, 4-6 et 6-1. La rencontre entre ces deux jeunes joueurs du Québec ne dura pas moins de quatre heures et quart. C'était la première fois que Bédard, qui joue au hockey l'hiver, se rendait en semi-finale lors d'un tournoi de tennis senior. Il avait atteint les quarts de finale la semaine dernière à Montréal lors du tournoi pour les championnats provinciaux.

Lorne Main, de Montréal, a joué sa meilleure partie du tournoi pour battre Don Platt, de Toronto, aux comptes de 6-1, 6-0 et 6-1. Il rencontrera aujourd'hui, en semi-finale, Jack Spencer, de Montréal, qui, hier, a éliminé le conquérant d'Henri Rochon, le jeune Jim Bentley, de Toronto. Spencer a triomphé aux comptes de 3-6, 6-2, 6-2 et 6-4 grâce, surtout, à son expérience.

Burrows, classé no 16 aux États-Unis et le grand favori du présent tournoi, n'a eu aucune difficulté à éliminer, dans la matinée, le Québécois Marc Lortie, aux comptes de 6-0, 6-1 et 6-2.

Dans les simples féminins, Dorothy Hurst, de Toronto, a causé une certaine surprise lorsqu'elle a battu Mme Ruth Porter, de Montréal, aux comptes de 6-0 et 6-4. Mlle Hurst rencontrera aujourd'hui, en semi-finale, la championne provinciale, Mme Anna Sladek. Dans l'autre semi-finale, Mariette Laframboise, de Montréal, et âgée de 17 ans, rencontrera Mme Louise Brown. Celle-ci est deuxième favorite pour gagner le titre. Mme Sladek est la favorite no 1.

Un fort vent du nord-est a diminué la précision des joueurs mais ceux-ci ont de beaucoup préféré cette température, malgré le vent, à celle des trois premiers jours du tournoi alors que la chaleur était suffoquante.

Dans les doubles mixtes, Henri Rochon et Mme Ruth Porter sont passés aux quarts de finale en triomphant de René Lavoie et Claire Boulet, de Québec, aux comptes de 6-1 et 6-1.

Le marathon entre Bédard et Giguère a retardé plusieurs rencontres et plusieurs matches mixtes en doubles ont dû être joués sous les réflecteurs.

Voici les résultats des matches Quarts de finale (Simple masculin)

Harold Burrows, Virginie, bat René Lortie, Québec, 6-0, 6-1 et 6-2.
Lorne Main, Montréal, bat Don Platt, 6-1, 6-0 et 6-1.
Robert Bédard, Sherbrooke, bat Jacques Giguère, Québec, 5-7, 6-2, 6-3, 4-6 et 6-1.
Quarts de finale (Simple féminin)

Mariette Laframboise, Montréal, bat Monique Langlois, Montréal, 6-2 et 6-2.
Mme Anna Sladek, Montréal, bat Shirley Moore, Montréal, 6-0 et 6-1.

Les Browns ont été déclassés

Les Yankees de New-York ont écrasé, hier soir, les Browns de St-Louis par le compte de 10 à 2. Les Browns n'ont pas gagné une joute au cours de leurs neuf dernières parties. Des coups de circuit par Yo Berria et Billy Martin ont été les points saillants de l'attaque des meneurs de la ligue Américaine. Bob Kuzava a éparpillé neuf coups sûrs pour remporter sa cinquième victoire de la saison.

Les White Sox de Chicago ont balayé, hier soir, leur programme double contre les Sénateurs de Washington, remportant les deux joutes par des comptes de 2 à 0 et de 4 à 2.

A Philadelphie, les Athletics ont écrasé les Indiens de Cleveland 11 à 1. Kellner a limité la tribu à quatre coups sûrs tandis que Elmer Valo a fait compter quatre points et en a lui-même compté trois.

St-Louis... 000200000 — 2 9 3
New-York... 00023302x — 10 13 0
Pilette, Madison (6), Courtney; Kuzava et Berria. Circuits: Martin et Berria. Lanceur perdant, Pilette.

Cleveland... 00000100 — 1 4 1
Philadelphie 30002330x — 11 10 2
Wynn, Jones (6) et Hogan; Kellner et Astroth. Lanceur perdant, Wynn.

Première partie: Chicago... 000002000 — 2 5 1
Washington 000000000 — 0 2 1
Pierce et Sheely; Porterfield, Consuegra (9) et Grasso. Lanceur perdant, Porterfield.

Deuxième partie: Chicago... 000003001 — 4 13 4
Washington 000001100 — 2 6 1
Rogovin, Dorish (8) et Lollar; Masterson, Ferrick (7), Slesater (9), Haynes (9) et Keller. Circuit, Robinson 13e. Lanceur gagnant, Aogovin. Lanceur perdant, Masterson.

Deuxième partie: Helsinki, 11 (P.C.) — A Sidney Dawes, Montréal, démissionnera en tant que président de l'Association olympique canadienne, à cause de ses nombreuses autres activités, après les Jeux olympiques qui débuteront à Helsinki, le 19 juillet, a-t-on appris en milieu autorisés hier soir.

On sait qu'il a offert à deux reprises de démissionner cette année mais que chaque fois sa démission a été refusée.

Dawes, qui a été considérablement critiqué à la suite du choix de l'équipe olympique canadienne de cette année, abandonnera probablement son poste après les tournois de Helsinki bien que demeurant représentant du Canada sur le Comité olympique international.

Combats de boxe d'hier

Norwalk, Conn. — Arthur King, 126, Toronto, par décision contre Armando Llanes, 136, Bogota, Colombie (10).

Bridgeport, Conn. — Don Rowman, 132, Cliffside, N.J., par décision contre Eddie Compo, 135, New-Haven (8).

Bridgeport. — Duggy Miller, 157, Johannesburg, Afrique du Sud, par décision contre Sal de Martino, 154, Hartford, Conn. (8).

Norwalk. — Gus Robinson, 136, Stamford, Conn., et Benny Uhle, 134, St. Catharine's Ont., match nul (4).

LE PEUPLE ACCUSE MAURICE DUPLESSIS Venez en foule A LA GRANDE ASSEMBLEE QUEBEC SAMEDI SOIR 12 JUILLET 8h. p.m.

PRINCIPAUX ORATEURS: L'APALME Chef du Parti Libéral Provincial MARLER Chef de l'opposition parlementaire Me JACQUES DUMOULIN

À LA RADIO 9h. à 10h. p.m. tous les postes suivants CKCV - CHLN Québec Trois-Rivières CKVL - CHRL - JCKRS Verdun Roberval - Jonkers

9h.05 à 10h. p.m. tous les postes suivants CJBR - CJFP Rimouski Rivière-du-Loup CHGB - CHNC Ste-Anne-de-la-Perrière New Carlisle CHLT - CKCH Sherbrooke Hull DUPLESSIS TOMBERA COMME SON PONT. Le Parti Libéral Provincial

Aucune partie ne pourra se prolonger après minuit et demi

Le président de la ligue Provinciale de baseball, Albert Molini, a déclaré hier qu'à l'avenir il y aura une loi du couvre-feu en vigueur pour les joutes du soir exigeant qu'aucune manche ne commence après minuit et demi.

La décision suivait un vote pris par télégramme à la suite de la joute-marathon qui a eu lieu à Drummondville, hier. Les Yankees des Trois-Rivières ont fait partie de 22 après 19 manches, après une entente entre les deux gérants.

Molini a dit que les joueurs étaient si fatigués qu'ils pouvaient difficilement marcher. Le vote par télégramme a été à 12 h. 30 a.m. l'heure du couvre-feu.

La partie de mardi soir se continuera à Drummondville le 12 août.

JOUTES D'HIER Deux joutes ont été disputées hier soir dans le circuit de la ligue Provinciale, l'autre partie ayant été contremandée à cause de l'inclemence de la température.

A Drummondville, les Cubs de l'endroit ont eu raison des Braves de Québec au compte de 2 à 1 alors que Bryja a tenu les joueurs de la Vieille Capitale à trois maigres coups réussis pendant que les vainqueurs en obtenaient deux de plus contre le lanceur Buchanan.

Les joueurs du Drummondville ont été fort erratiques et pas moins de trois bévues ont été commises par les Cubs.

Aux Trois-Rivières, les Yankees ont déclassé les Canadiens de St-Jean en l'emportant par le compte de 10 à 3.

Dave Waters, un troisième-but converti en lanceur, a bien espacé 11 coups sûrs aux Canadiens de St-Jean.

Québec... 100 000 000 — 1 3 6
Drummondville... 000 101 00x — 2 5 3
Buchanan et McCordell; Bryja et Hackett.

St-Jean... 000 000 111 — 3 11 1
T-Rivières... 100 430 20x — 10 10 1
Betts, Maltzberger et DiLorenzo; Waters et Trabuss.

LAISSONS DUPLESSIS CONTINUER SON OEUVRE

ABSENTÉISME CHRONIQUE

Monsieur LAPALME, M.P. DEPUTE A OTTAWA 1945 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949 c'est là qu'il suivit ses premiers cours sur la "JUSTICE SOCIALE"

1949 lors de la Session de 1949, M. LAPALME s'est absenté 24 fois au cours des 26 votes qui ont été pris en Chambre.

ABSENT: les 15 et 16 février, lors du vote sur l'entrée de Terre-neuve dans la Confédération.

ABSENT: les 24 et 25 mars, lors du vote sur les Produits agricoles.

ABSENT — ABSENT — ABSENT — ABSENT Record non battu parce qu'imbattable!

PENDANT QUE LES PROBLEMES D'ORDRE SOCIAL SE DISCUTAIENT A LA CHAMBRE DES COMMUNES, MONSIEUR LAPALME, DEPUTE FEDERAL, RESTAIT CHEZ LUI, A JOLIETTE.

COURSES à Blue Bonnets

DEMAIN APRES-MIDI

Handicap Memorial Calfarinich \$2,000 ajoutés

Premier départ: 2 h. 30

Quinielas sur les première et dernière courses

Club House: \$2.50, Admission générale: \$1.25

Les membres des forces armées admis gratuitement en uniforme.

Service régulier de tramways directement à la piste

Les enfants en-dessous de 16 ans ne sont pas admis.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

CH. 47A, 304, Notre-Dame ouest
Tél. MARquette 2381-2384

AVOCATS

W.-F. MERCIER

B.A., L.L.B.
AVOCAT

266 St-Jacques O., Ch. 24

Bureau: L.A. 5482 - Dom.: P.L. 2661
Soir: Lundi et merc.: 7.30 à 9.30

ENCADREURS

Wisintainer & Fils

908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2264

Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

IMMEUBLE

C. E. H. Bastien E. Moquin

CL. 4671 CL. 2687

BASTIEN & MOQUIN

IMMEUBLES
Administration de propriétés
3814, St-Benoit PL. 6047

LAITERIE

CR. 6988 - 2509 HÔTEL ROSEMONT

LAITERIE

Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN

Dr. Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales endocrinologiques
urinaires digestives circulatoires

FR. 5252 818, Sherbrooke est

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"

Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filaires, pupitres, calculateurs, armoires, etc. etc.

Canada Dactylographe Enr.
44 O., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubergarde

MONTREAL

NARCISSE D'URVILLE, Président

CE SOIR -- 8 h. 30

L'honorable Maurice DUPLESSIS

premier ministre de la province

parlera à HULL

Cour du collège Notre-Dame

(En cas de pluie dans la salle de l'Hôtel de Ville)

EN FAVEUR DE l'hon. Alexandre Taché

président de l'Assemblée législative et candidat de l'Union nationale dans le comté de Hull.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubergarde

MONTREAL

NARCISSE D'URVILLE, Président

Retard à la Consolidated and Duplex Textile

M. Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, vient de protester auprès de la Commission des Relations ouvrières contre les délais apportés dans le règlement d'un différend à la Consolidated and Duplex Textile Ltee, de St-Hyacinthe.

Ce différend a trait à un changement dans les tâches et a mené à plusieurs reprises dans le passé de donner lieu à des arrêts de travail spontanés. Les ouvriers qui avaient autrefois la responsabilité de 20 mètres doivent maintenant en surveiller 36. Ils estiment que cet accroissement de leur travail était insupportable. Le recours à la procédure de grief est resté sans succès. La compagnie a refusé l'arbitrage. Le différend fut alors porté à la Commission des Relations ouvrières, qui avait promis une audition pour le 9 juillet. Or la commission a décidé d'ajourner cette audition au 23 juillet prochain.

Dans un télégramme, M. Picard commente: "Il est inconcevable qu'une décision de la Commission des Relations ouvrières oblige les employés à travailler plus long-temps à un tel régime et en cours de la période de négociation, la compagnie à continuer à abuser de ses employés".

Réponse de René Chaloult au parti libéral

Le parti libéral, comme en 1948, feint de mettre en doute son indépendance parce que, pendant la présente campagne électorale, je m'abstiens d'attaquer l'Union nationale. Comment aurait réagi le parti libéral, lorsqu'il m'a appuyé en 1939, si je l'avais provoqué? Dénoncer un parti politique qui, pour faciliter l'élection d'un nationaliste, ne lui oppose pas de candidat, serait de la bêtise. D'ailleurs le parti libéral pouvait suivre l'exemple de l'Union nationale. Lui qui me combat avec acharnement et d'une manière malpropre, il doit s'attendre que je lui rende les coups qu'il me porte. Ses attitudes officielles contredisent ses appels intéressés aux nationalistes et aux indépendants.

Le parti libéral insinue que le docteur Philippe Hamel et André Laurendeau n'approuvent pas ma candidature. C'est malhonnête. L'un et l'autre — et il le sait — viennent de me rendre un témoignage public dont je m'honore. Contrairement au parti libéral, tous deux souhaitent ardemment ma réélection. La Terre de Chez Nous, l'organe officiel des cultivateurs, et tous les nationalistes partagent les mêmes sentiments.

Comme aux élections précédentes, le parti libéral m'accuse de recevoir l'appui de l'Union nationale. Quand je suis engagé dans une bataille, je ne refuse pas les concours honorifiques qui me sont offerts sans condition. Henri Bourassa et Armand Lavergne ont toujours accepté avec gratitude le support que leur ont accordé l'un ou l'autre des deux partis politiques. Ont-ils pour autant perdu leur liberté? Ont-ils rendu moins de services? Ce que les libéraux ne me pardonnent pas c'est de rester indépendant avec tant d'obstination.

Tous savent, y compris les libéraux, que l'élection terminée, j'affirme toujours mon indépendance et je garde toute ma liberté. Je l'ai prouvé depuis 16 ans. Je le prouverai encore après le 16 juillet prochain.

(Signé) René Chaloult

Annonce rédigée et payée par l'Org. René Chaloult

Un système qui révolutionnera peut-être les méthodes actuelles d'enseignement du français

Le professeur Ernest Chamard expose ses théories au Lycée Pierre Corneille, à Montréal

Le professeur Ernest Chamard, bibliothécaire à l'École technique, a expliqué, hier, au directeur et aux professeurs du lycée Pierre Corneille, ainsi qu'au représentant du Devoir, un système qui sera peut-être appelé à révolutionner complètement les méthodes d'enseignement du français dans le monde.

Le professeur Chamard, qui publiera bientôt deux volumes relatifs au découpage des verbes en radical et désinence et à l'influence de la trilogie désinentielle, tentera de prouver que le désaccouplement a été mal établi des origines de l'enseignement du français et soulignera les avantages d'un nouveau procédé qui ne comporte ni modèle de conjugaison ni temps primitifs et dérivés.

Selon M. Chamard, le système qu'il a conçu renverse tout ce qui a existé jusqu'à présent, relativement à la conjugaison des verbes. C'est une méthode qui servira à enseigner la conjugaison des verbes dans la conscience des faits et non par imposition de règles non prouvées. Le résultat sera qu'il faudra refaire les grammaires et les dictionnaires, "éliminant ce divorce qui existe entre l'enseignement grammatical et le dictionnaire". "Nos recherches", dit M. Chamard, "doivent tendre à banaliser l'irrational et à rétablir un lien entre le rationnel et les divers phénomènes qui sont du domaine sensible."

Le système

L'espace manque pour exposer ici toute la théorie du professeur, presque impossible à résumer, mais voici quelques réflexions qui donneront au lecteur une idée de la chose.

Les grammairiens et les linguistes ont, selon M. Chamard, pendant plusieurs siècles, maintenu pour les verbes français et latins quatre catégories de conjugaisons caractérisées par les désinences infinitives auxquelles ils antéposaient les finales thématiques.

"Cette base purement historique et conventionnelle, disait-il, est radicalement fautive en latin et en français. Les verbes de ces deux langues. Les verbes de ces deux langues ont quatre systèmes de flexions selon le procédé habituel de découpage.

Les deux finales de tout verbe latin sont toujours -re. Cette désinence infinitive, si nous nous appuyons sur ce mode pour caractériser les différentes classes, englobe le premier, deuxième et quatrième systèmes et ne donne qu'un type de conjugaison. Quelque paradoxale que puisse paraître cette opinion, l'examen attentif des faits

nous convaincra que nous sommes très proches de la réalité quant à la théorie d'une seule conjugaison en latin et en français. Comme élément second à souder au thème, nous n'avons pas invariablement -mus ou -nus à l'endroit nous de l'infinitif présent.

Il faudra toujours noter que les exigences du désaccouplement nous ordonnent de déterminer un conjugaison latine contient lettres désinentielles à l'infinitif. Or, tandis que les trois autres ont -re, comme nous venons de l'affirmer. Ceci admis et si nous partons de la terminaison infinitive pour établir les types de conjugaison des verbes latins, nous sommes forcés d'admettre que cette langue ne compte que deux conjugaisons (en -re et en -ere). Comme cette base est généralement reconnue, nous en présentons dès maintenant l'évidente précarité.

Je n'ai jamais compris pourquoi la désinence infinitive déterminait les types de conjugaison. Au lieu d'un dynamisme ne la désigne pour cette fonction et chacune des autres, à chaque cas de l'échiquier nous convenait, donnerait à la classification une base aussi précaire que celle de l'infinitif.

Puisque la terminaison de l'infinitif doit être détachée dès le départ en conjugaison, l'absence de la désinence -re empêche d'influencer les modifications thématiques et il faut conclure qu'elle est incapable de déterminer les catégories de conjugaisons latines, les linguistes ont ordinairement décrié de l'élément premier la finale du radical pour l'unir à la désinence infinitive, excepté dans les verbes de troisième catégorie. Cette dernière présente à l'about thématique la semi-voyelle u ou une certaine consonne. On n'a jamais pressenti, et c'est incroyable, l'illogisme de ce système hybride. Les grammairiens ont ainsi sérieusement groupés:

- 1 — Les verbes en -are (amare);
- 2 — Les verbes en -ere (monere);
- 3 — Les verbes en -ere (e bref) (legere);
- 4 — Les verbes en -ire (audire). (Voir Grammaire historique, F. Brunot, page 350).

Cette théorie, évidemment fautive, a causé le fouillis inextricable que nous remarquons dans la conjugaison des verbes latins et français.

La seule LETTRE capable de caractériser les groupes en latin et de rendre consciente la conjugaison des verbes français, c'est la finale du radical.

Suit un long exposé de M. Chamard sur la façon de conjuguer les verbes, exposé illustré de nombreux exemples. Selon son système, cette conjugaison se pratique sans l'aide des modèles usuels, tels aimer, finir, recevoir et rendre. "Les temps primitifs et dérivés, a-t-il dit, entachés d'erreurs, de contradictions et de candeur naïve, sont relégués au grenier. L'étudiant a devant lui un tableau désinentiel, un seul échiquier verbal. Le travail de l'élève se borne à l'accrochage d'une terminaison au morphème thématique.

Cette simplification est devenue possible dès que le professeur Chamard a découvert que le désaccouplement du morphème a été mal établi des origines de l'enseignement du français. Il est convaincu que le découpage a été fait par un âne bête et que tous les grammairiens et les linguistes de la langue française ont accepté sans méfiance cette stupide théorie.

"Quand nous acceptons, disait M. Chamard en conclusion, que les thèmes A des verbes aimer et finir sont aime et fini au lieu de aim et fin, tous les faits de la conjugaison et de la dérivation apparaissent dans un éclairage nouveau; tout s'associe dans une brillante harmonie, tout s'équilibre, et l'étude du français devient beaucoup plus facile. Deux cent mille formes verbales et plusieurs mille dérivés, orthographiés selon les artifices de l'erreur et de l'ignorance, sont ramenés dans la splendeur de la vérité."

"Le moral de la France n'existe plus"

(Eisenhower)

Paris, 11 (P.A.) — Le général Eisenhower est toujours un ami de la France malgré qu'il ait déclaré que "le moral de la France n'existe plus", mande le journal indépendant "Le Figaro".

Au cours d'un entretien impromptu, mardi, avec les délégués du Nebraska au congrès républicain à Chicago, le général a déclaré que la France "est égarée" et que "50 pour cent de sa population est devenue agnostique ou athée". La plupart des journaux français ont rapporté cette déclaration sans, toutefois, la commenter.

Le correspondant du "Figaro" à Chicago, M. Nicolas Châtelain, mande dans sa dépêche d'aujourd'hui, "qu'il est clair qu'il a fait cette remarque sans y penser". Le journaliste a aussi rapporté ce communiqué, issu du quartier général du candidat républicain.

"L'ami du général pour la France ne fait aucun doute. Il a prouvé par ses nombreuses déclarations. Mettez-vois à sa place. Il ne parle pas français. Les apparences extérieures de la vie française semblent complètement étrangères à sa formation presbytérienne et militaire.

"Il s'inspire de la Bible. Et n'oublie pas non plus que nous sommes engagés jusqu'au cou dans cette lutte, au congrès. Il s'agit de gagner des votes pour obtenir une majorité. Nous n'avons, ni le loisir ni l'occasion de jouer au diplomate."

Les propos de M. Jacob Nicol sur les pouvoirs de taxation

Un éditorial de la "Tribune" de Sherbrooke en guise de mise au point

Sherbrooke, Qué., 11. (Spéciale) — Sous le titre: "Les véritables champions de l'autonomie", la Tribune publiait hier, en page éditoriale, un premier-Sherbrooke, expliquant l'attitude de l'hon. sénateur Jacob Nicol, C.L., sur la question de l'autonomie provinciale. Voici le texte de cet article:

"La Tribune publie aujourd'hui, dans une autre page, une annonce rédigée et payée par l'organisation centrale de l'Union nationale et dans laquelle réclame celle-ci grand état de certaines remarques prononcées récemment à la Chambre haute du pays, par l'hon. sénateur Jacob Nicol, concernant le droit de taxer des provinces et l'entente survenue naguère entre celles-ci et le gouvernement central de disposer, pour une période de temps convenu, d'un privilège appartenant aux administrations provinciales.

"Par cette réclame, évidemment rédigée dans le but de surprendre au courant de la politique libérale et peu au fait des principes qui ont guidé, à Québec, les libéraux des années 1925-36, on tend à faire croire que les idées de notre distingué concitoyen, en fait d'autonomie provinciale, sont toutes nouvelles et toutes récentes, quand, au contraire, le sénateur Nicol s'avère, aujourd'hui comme hier, en 1922, comme en 1930, alors qu'il était trésorier de la province de Québec, avec M. L.-A. Taschereau, et ses collègues, un autonomiste enthousiaste, sincère et éclairé. M. Nicol est resté ce qu'il était jadis: un libéral convaincu que les droits d'Ottawa et les droits des provinces, en matière de taxation et de prélève-

ment l'impôt, ne sont pas incompatibles et que si ces droits ont été "empruntés des provinces", ils peuvent, de même, leur être remis, après un honnête examen.

"De là, cependant, à faire de la déclaration de M. Nicol, au Sénat, un argument en faveur des tapageuses sorties du gouvernement de l'Union nationale qui ne rate aucune occasion de chercher querelle au gouvernement du Très Hon. Louis St-Laurent, il y a une marge profonde, un procédé qui confine à une malicieuse dénigrement des faits.

"Les véritables autonomistes, ne craignons pas de l'affirmer, ont comme hier".

Injonction accordée à des instituteurs

Québec, 11 (P.C.) — Le juge Paul Dion, de la Cour supérieure de Québec, a émis mercredi une injonction, temporaire, contre la convocation d'une réunion du comité exécutif d'une organisation provinciale d'instituteurs catholiques de la province.

Cette réunion a été préparée par deux groupes rivaux qui désirent obtenir la direction de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province.

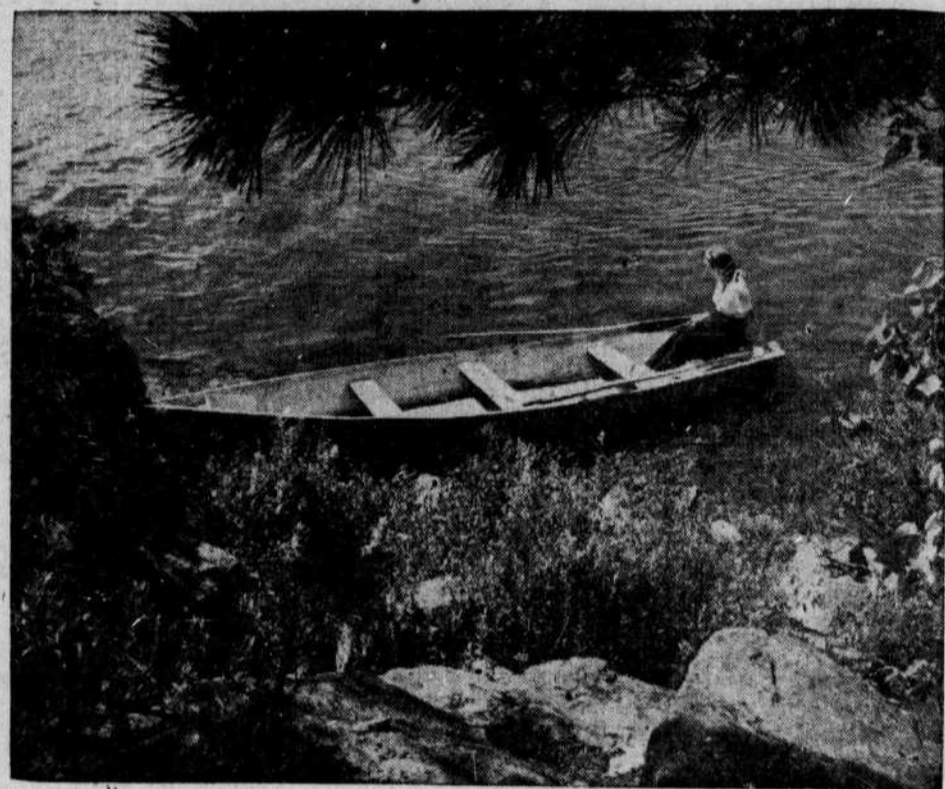
L'injonction qui est valable jusqu'au 17 juillet, empêchera M. Léopold Garant, de Québec, et quatre autres personnes de tenir une

toujours été, dans le passé, du côté des libéraux sincères comme M. Nicol, et ils restent aujourd'hui

réunion du comité exécutif de 32 membres, prévue pour le 14 juillet; elle a été émise à la demande de deux fédérations d'instituteurs et institutrices catholiques de la ville de Québec, qui représente quelque 3.000 membres.

Une injonction antérieure, émise à Montréal, a empêché la tenue d'une réunion de même nature par M. Alfred Prescott pour le 28 juin dernier.

M. Prescott, élu président de la Corporation générale par un groupe en mai dernier, est aussi président de la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques de Québec, dont l'une est dirigée par Mlle Laure Gaudreault, nommée dans l'injonction d'hier. Les deux groupes rivaux représentent environ 9.000 instituteurs et institutrices.



FERMÉS LE SAMEDI DURANT JUILLET et AOUT OUVERTS CE SOIR

Dupuis Frères jusqu'à 9 h.

Nouvelle émission

\$180,000

L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE BATHURST, N.-B.

OBLIGATIONS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE 4 1/2% et 5%

Titres datés du 1er juin 1952

Echéant du 1er juin 1953 au 1er juin 1962 incl.

Prix: 100 et l'intérêt couru

Une copie du prospectus officiel sera fournie sur demande

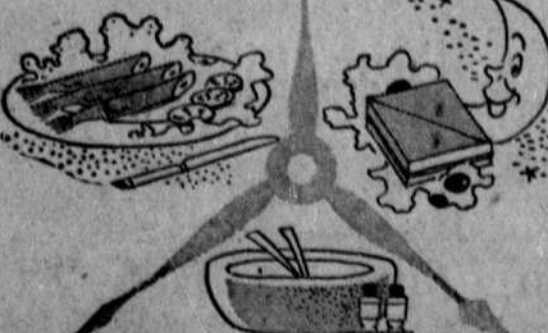
Crédit Interprovincial, Limitée

QUEBEC

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
TéL. L. ANcastor 9241

MONCTON, N.B.

Avant les REPAS Au COUCHER



Pour la CUISINE



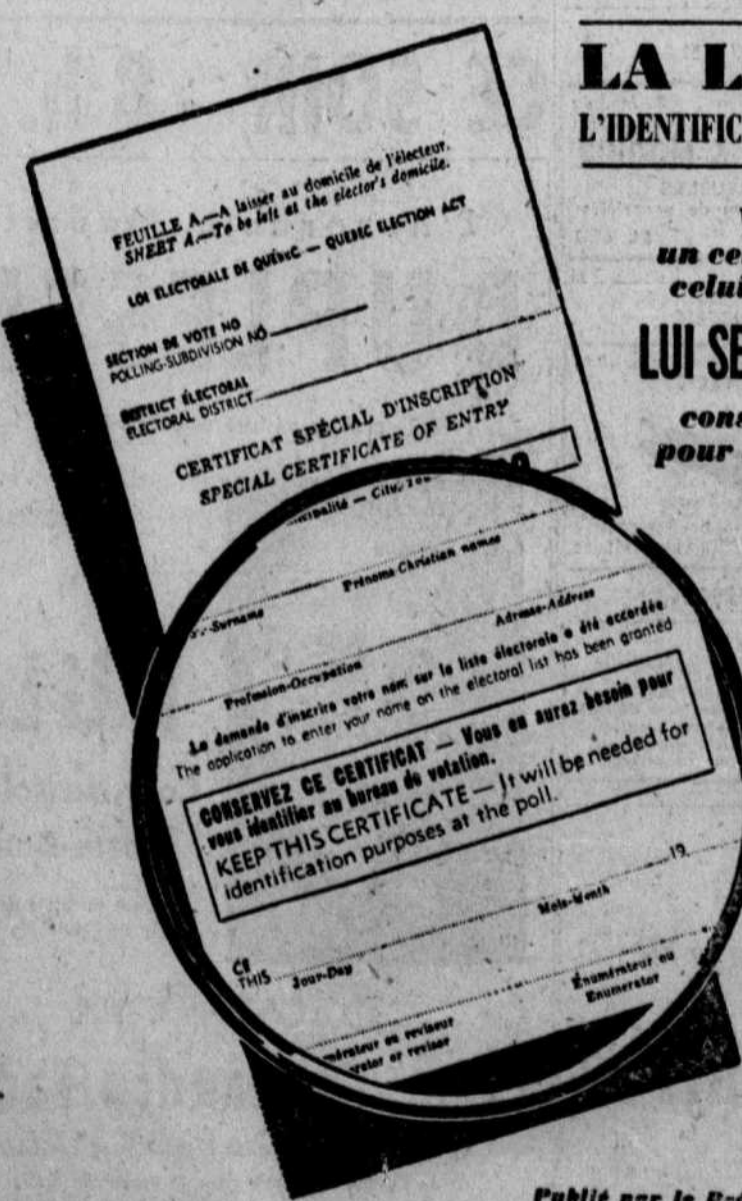
BRADING'S BROWN STOUT

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES de l'ÎLE de MONTRÉAL

LA LOI EXIGE L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote



Publié par le Printemps gagnant des 45